



Food and Agriculture Organization of the United Nations

DOCUMENT DE PROJET

À la demande du Gouvernement de la République du Niger, représenté par le Ministère de l'Agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) fournira une assistance technique pour le projet suivant:

Titre du Projet:	Renforcement des organisations paysannes pour développer des moyens de vie durable au Niger
Code du Projet:	GCP/NER/078/GAF

Lors de la signature de ce document de projet par des représentants dûment autorisés des deux parties, le projet sera mis en œuvre conformément aux dispositions du contexte, la justification et les modalités de gestion décrites dans le présent document.

Pour le Gouvernement de la République du Niger	Pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Nom:	Nom:
Titre:	Titre:
Date:	Date:

MODELE STANDARD DE PROJET DE LA FAO

Titre du Projet:	Renforcement des organisations paysannes pour développer des moyens de vie durable au Niger
Code du Projet:	GCP/NER/078/GAF
Pays bénéficiaire(s):	Niger
Gouvernement/autre(s) contrepartie(s):	Fédération des Unions des Sociétés Coopératives du Niger Mooriben
EOD prévue (Date de démarrage):	1 Mars 2024
NTE prévue (Date d'achèvement):	28 Février 2027
Contribution au Cadre stratégique de la FAO:	<p><i>Amélioration de la production : Établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement efficaces et inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental ; dans le domaine prioritaire AP 4 : Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs .</i></p> <p><i>Amélioration de condition de vie: Promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, hommes et femmes); dans les domaines prioritaires AV 1: Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes rurales ; AV 5 Systèmes agroalimentaires résilients.</i></p>
Contribution au CPP et au Plan nationaux	Priorité 1. « Accroissement, diversification et valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et promotion de la nutrition. »
Contribution aux initiatives régionales	Initiative régionale en Afrique « Renforcer la résilience dans les zones arides »
Classification des risques environnementaux et sociaux	faible risque <input checked="" type="checkbox"/> risque modéré <input type="checkbox"/> risque élevé <input type="checkbox"/>
Marqueur de Genre¹	G0 <input type="checkbox"/> G1 <input type="checkbox"/> G2a <input checked="" type="checkbox"/> G2b <input type="checkbox"/>
Budget total:	2 710 000 USD
Résumé	
<p>L'agriculture est un secteur clé de l'économie nigérienne, apportant près de 40% du PIB, et d'emplois (80% de la population active), et dont dépend la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'un pays soumis à des aléas climatiques majeurs.</p> <p>Dans un contexte de ressources naturelles sous forte pression due, entre autres, à des facteurs démographiques (taux de croissance de 2,7% dans la région de Dosso et 3,2% dans la région de Tillabéri), la poursuite de la dégradation du capital productif, et la récurrence des sécheresses et inondations, soulignent l'importance cruciale des investissements dans des pratiques de production durables et résiliennes (agroécologie, agriculture climato-intelligente CSA).</p> <p>Le développement des organisations de producteurs de base (OPB) et de leurs unions (organisations de second niveau regroupant les OPB) offre des opportunités aux petits agriculteurs, en particulier les femmes, qui ont beaucoup de difficultés à accéder au crédit et aux marchés. La Fédération Mooriben développera ce projet avec 8 de leurs unions, présentent à Dosso et à Tillabéri.</p> <p>La mise en œuvre et le suivi des activités du projet seront basés sur une approche participative et inclusive pour atteindre les résultats suivants :</p>	

Résultat 1. La Fédération Mooriben et ses Unions et OP membres à Dosso et Tillabéri sont renforcées

Résultat 2. Les organisations de producteurs (Unions et OPB) ont développé des chaînes de valeurs résilientes et adaptées pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communes d'intervention

Résultat 3: La coordination, le suivi et la capitalisation du projet sont assurés

Le projet renforcera la capacité des OP, et de les rendre conformes à la loi uniforme sur les sociétés coopératives qui est conforme à la nouvelle législation en vigueur au Niger et, en même temps, une opportunité de le faire à travers leur structure fédérale Mooriben. Grâce à ce projet, Mooriben fera de ses organisations membres des partenaires durables pour travailler dans des chaînes de valeur rentables et avec le secteur privé au profit de leurs petits exploitants membres.

En particulier, Mooriben contribuera à renforcer les capacités des agriculteurs à investir et à bénéficier des investissements, et à gérer et entreprendre des activités génératrices de revenus durables et résilientes, en particulier pour les femmes et les jeunes. À cette fin, le projet apportera des technologies innovantes et une approche inclusive, et cherchera à soutenir des produits du système alimentaire de qualité qui sont compétitifs sur les marchés locaux et nationaux.

SOMMAIRE

SECTION 1 – PERTINENCE	5
1.1 Alignement et ajustement stratégique	5
1.1.1. Alignement au cadre stratégique du Pays	5
1.1.2. Alignement au cadre stratégique de Mooriben	5
1.1.3. Alignement au cadre stratégique de la FAO	6
1.1.4. Alignement au Plan Cadre de Coopération (PCC) des Nations Unies d'assistance au Développement et aux initiatives régionales	6
1.1.5. Alignement aux Objectifs de Développement Durable	6
1.2. Analyse du contexte.....	7
1.2.1. Contexte.....	7
1.3. Logique de l'intervention et résultats attendus	9
1.3.1. Impact.....	9
1.3.2. Résultats et produits	9
1.3.3. Activités	11
1.4. Avantages comparatifs.....	27
1.4.1 Mandat d'agir.....	27
1.4.2. Capacité opérationnelle	28
1.4.3. Position d'agir	29
1.4.4. Leçons apprises	30
1.4.5. Gestion des connaissances et communication.....	32
SECTION 2. FAISABILITÉ.....	34
2.1 Dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre.....	34
2.1.1. Cadre institutionnel et coordination	34
2.1.2. Stratégie/ méthodologie.....	35
2.1.3. Supervision technique et mécanismes de soutien.....	36
2.1.4. Dispositions de gestion et opérationnelles.....	36
2.2 Budget	37
2.3. Technologies de l'information	38
2.4. Gestion des risques	38
2.5. Suivi et Evaluation (S&E)	39
2.5.1. Arrangement de suivi.....	39
2.5.2. Évaluation des performances et rapports.....	40
2.5.3. Comité de Plaintes	41
SECTION 3. DURABILITÉ	42
3.1. Renforcement des capacités.....	42
3.2. Emploi rural décent.....	42
3.3. Durabilité environnementale	43
3.4. Équité de genre	43
3.5 Inclusion des jeunes	44
3.6. Inclusion des personnes pouvoir de décision en situation de handicap.....	44
ANNEXE I. THÉORIE DU CHANGEMENT.....	45
ANNEXE II. CADRE LOGIQUE.....	46
ANNEXE III. MATRICE D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	50
ANNEXE IV. PLAN DE TRAVAIL.....	52
Annexe V. BUDGET Budget détaillé par résultats, produits et activités.....	56
ANNEXE VI. GESTION DES RISQUES	59
Section A: Risques liés au Projet	59
Section B: Risques environnementaux et sociaux du projet.....	60
ANNEXE VII. TERMES DE RÉFÉRENCES DU PERSONNEL PRINCIPAL.....	61
ANNEXE VIII. OBLIGATIONS DE LA FAO ET DU GOUVERNEMENT	64

ACRONYMES

AG	Assemblée Générale
ANMC	l'Agence pour la Normalisation, la Métrologie et la Certification
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BAB	Boutique d'Aliments Bétail
CBM	Christoffel-Blinden Mission
CES/DRS	Conservation des Eaux du Sol et Défense Restauration du Sol
CFI	FAO Investment Centre
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COFOB	Commission Foncière de Base
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COGES	Comité de Gestion
COGES	Comité de Gestion des Ecoles
CPP	Cadre de Programme Pays
DAC/POR	Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des organisations Rurales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FUSCN Mooriben	Fédération des Unions des Sociétés Coopératives du Niger
GAFSP	Global Agriculture and Food Security Programme
I3N	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPB	Organisation Paysanne de Base
PAIE	Projet Intégré Agriculture Elevage
PCCN	Programme de Cohésion Communautaire au Niger
PDES	Plan du Développement Economique et Social
PNIN	Plateforme Nationale Information pour la Nutrition
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDCI-Niger	Stratégie de Développement et de Croissance Inclusif Niger
SMART	Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste et Temporellement défini
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USD	Dollars des Etats Unis

SECTION 1 – PERTINENCE

1.1 Alignement et ajustement stratégique

1.1.1. Alignement au cadre stratégique du Pays

Les activités du projet s’alignent à la Stratégie de Développement et de Croissance Inclusive (SDCI – Niger 2035), et au Plan de développement économique et social (PDES 2022-2026), qui sont les cadres de référence des interventions pour le développement du pays.

Le projet contribue à l’Effet Global 3 du Programme de Développement Économique et Social du Niger (PDES, 2022-2026), qui vise à dynamiser les secteurs porteurs pour une croissance forte, durable, inclusive, plus résiliente et créatrice d’emplois décents, «L’économie nigérienne est structurellement transformée», puis aux effets sectoriels suivants : Effet sectoriel 3.2 «Les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont développées» ; Effet sectoriel 3.4 «La gestion de l’environnement est durablement assurée». Il est en cohérence avec les principaux effets immédiats suivants : «La résilience du système de production et des populations aux changements climatiques est renforcée»; «La résilience du système de production et des populations au changement climatique est renforcée» ; «La vulnérabilité à la malnutrition est réduite».

La composante Sécurité Alimentaire et Développement Agricole Durables de la SDCI-Niger 2035 qui est l’initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » est la politique sectorielle autour de laquelle s’articulent les composantes du projet, en l’occurrence 3 des 5 effets globaux de l’I3N à savoir l’effet global 1 : les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont accrues ; l’effet global 3 : l’amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes et l’effet global 4: l’état nutritionnel des nigériennes et nigériens est amélioré.

Le Niger a saisi l’opportunité pour présenter au monde sa déclaration pour des systèmes alimentaires durables d’ici 2030, fruit des échanges et discussions issus des concertations des parties prenantes multiples organisées au cours des mois de mai à août 2021 au niveau régional et central. La déclaration est disponible dans le link <https://pnin-niger.org/web/declaration-du-niger-au-pre-sommet-des-nations-unies-sur-les-systemes-alimentaires-en-faveur-des-systemes-alimentaires-durables-equitables-plus-resilients-et-protecteurs-de-lenvironnement-d/>. Elle met en avant le besoin de développer les chaînes de valeurs porteuses et durables (en particulier dans ses maillons de transformation et commercialisation), d’une professionnalisation des acteurs, et de la création d’emplois pour les femmes et les jeunes, sans oublier les problèmes de dégradation des terres.

1.1.2. Alignement au cadre stratégique de Mooriben

Le projet est en conformité avec les axes 1 ; 2, 3 ; 4 6 et 7 du 2^{ème} plan stratégique décennal de la fédération Mooriben élaboré en 2016 :

- ✓ Axe stratégique 1 : Construire une agriculture familiale qui se professionnalise, investit, organise son accès aux marchés et aux services et permet à l’Agriculteur et à sa famille de vivre dignement de leur travail ;
- ✓ Axe stratégique 2 : Développer une agriculture familiale qui préserve son environnement et respecte les lois naturelles (sans OGM et sans hybrides) ;
- ✓ Axe stratégique 3: Renforcer la résilience des membres de la fédération Mooriben et prendre soin des populations vulnérables des zones d’intervention de la fédération Mooriben ;
- ✓ Axe stratégique 4 : Assurer le renouvellement des agricultures familiales en accompagnant les jeunes pour leur permettre de construire leur avenir au sein de l’agriculture et de l’OP ;

- ✓ Axe stratégique 6 : Acquérir et produire de la connaissance au service de ses membres et de la société ;
- ✓ Axe stratégique 7 : Renforcer l'organisation de la fédération Mooriben pour la rendre efficace, autonome et viable au service de ses membres.

1.1.3. Alignement au cadre stratégique de la FAO

Le projet s'aligne au cadre stratégique de la FAO, contribuant principalement aux améliorations en termes de production (AP) et en termes de condition de vie (AV).

Amélioration en termes de production : Établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement efficaces et inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental ; dans le domaine prioritaire AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs : L'accès des petits producteurs et des agriculteurs familiaux aux ressources économiques et naturelles, aux marchés, aux services, à l'information, à l'éducation et aux technologies est plus équitable car les politiques, les stratégies et les programmes ont été améliorés

Amélioration en termes de condition de vie du Cadre Stratégique de la FAO : Promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, hommes et femmes); dans les domaines prioritaires AV 5- Systèmes agroalimentaires résilients.

Alignement au Cadre de Programmation Pays, principalement avec l'axe 3 du CPP 2023-2027 : Modernisation du monde rural et changement climatique.

1.1.4. Alignement au Plan Cadre de Coopération (PCC) des Nations Unies d'assistance au Développement et aux initiatives régionales

Le projet répond à la priorité stratégique du PCC 2023 – 2027 : Effet 3 « D'ici 2027, les populations les plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles, les garçons et les personnes avec des besoins spécifiques, améliorent : leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie, et renforcent leur résilience aux changements climatiques y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes ».

Le projet contribue au produit 3.1 : « Les populations et les communautés ainsi que les acteurs du secteur privé disposent des capacités techniques renforcées pour augmenter les productions, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques, y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes ».

1.1.5. Alignement aux Objectifs de Développement Durable

Le projet contribue principalement aux ODD suivants : ODD 1 « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes » (cible 1.4 ; cible 1.5) ; l'ODD 2 « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » (cible 2.1 ; cible 2.2 ; cible 2.3; cible 2.4; cible 2.5) ; ODD 5 « réaliser l'Égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » (cibles 5.1 à 5.6 et 4a à 4c) ; l'ODD 12 « Établir des modes de consommation et de production durables » (cible 12.3; cible 12.8) ;

1.2. Analyse du contexte

1.2.1. Contexte

Le Niger est un vaste pays de 1 267 000 Km² dont les deux tiers du territoire sont quasi-désertiques, et une population d'environ 23 millions de personnes en 2022. Le projet interviendra dans deux régions du pays, Dosso et de Tillabéri, avec des superficies respectives de 31 000 km² pour Dosso (soit 2,45 % du territoire national) et 97 251 km² pour Tillabéri (7,6% du territoire). Le secteur informel est estimé représenter entre 60 et 70 pour cent du PIB. La population agricole dans les deux régions d'intervention est estimée à 4 958 935 personnes dont 2 450 356 femmes, soit 31,46% de la population agricole du pays, estimé à 15 760 738 personnes ². La main d'œuvre utilisée dans l'agriculture au niveau de toutes les communes cibles est constituée majoritairement par la main d'œuvre familiale. En novembre 2022, les départements de Tillabéri (Torodo, Téra, Kollo et Tillabéri) auxquels appartiennent les communes cibles comptent 62 057 personnes déplacées internes. Dans la région de Dosso, pour l'instant aucune personne déplacée n'a été recensée. Les zones d'intervention ciblées ne comptent pas de population réfugiée recensée.

La campagne pluviale, principale campagne agricole, de 2022 a été meilleure que celle très critique de 2021, cependant les résultats sont autour de la moyenne quinquennale. Les résultats provisoires de la campagne pluviale de 2023, montrent des baisses de productions agricoles et pastorales dues aux longues séquences sèches observées au cours de la campagne, les infestations et surtout l'arrêt précoce des pluies dans plusieurs localités. D'après le Cadre Harmonisé de novembre 2023, dans tout le pays, environ 12,36 % de la population du Niger sera en situation d'insécurité alimentaire (phase 3 à 5 du Cadre Harmonisé) durant la période de soudure 2024 (juin-août), avec un total prévu de 3,23 millions de personnes. Dans la région de Tillabéri, 789 917 personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire (phase 3 ou plus), et 289 875 personnes à Dosso. Le département de Téra montre les chiffres plus élevés d'insécurité alimentaire (118 653 personnes en phase 3 ou plus en octobre-décembre 2023, et 159 923 en situation projetée juin-août 2024).

D'après l'enquête SMART Niger 2021, la diversité alimentaire des femmes de 15 à 49 ans en pourcentage [IC 95%] est inférieure à Dosso 29,9% [23,5-37,3] à la moyenne nationale tandis qu'à Tillabéri 49,8% [37,7-61,9] est supérieure à la moyenne nationale 46,8% [44,7-48,9]. Dans toutes ces communes, l'environnement est marqué par un régime climatique caractérisé par une pluviométrie variable allant de 597 mm à 722 mm, mal répartie dans le temps et dans l'espace et, des températures élevées qui ont tendance à accentuer son aridité. Au niveau de ces communes, le changement climatique provoque une réduction très sensible de la longueur de la saison humide avec des conséquences défavorables et parfois désastreuses sur les productions agropastorales et fourragères qui sont à l'origine des crises alimentaires et pastorales en répétition. On assiste à un problème critique de dénudation des terres particulièrement dans les communes de la région de Tillabéri et de prolifération de plantes envahissantes comme le *Sida cordifolia*, en plus d'une baisse drastique de la fertilité des sols, à cause de l'érosion éolienne et hydrique. Les cultures céréalières constituent la principale production des populations qui développent par ordre d'importance le mil, le niébé et le sorgho mais également des cultures comme le riz, le fonio (*Digitaria sp*), le sésame. Les rendements moyens engrangés sont en général faibles, de 350-450 kg/ha pour les cultures céréalières (mil, sorgho), alors que les rendements fourragers des enclaves pastorales dépassent rarement les 600 kg de matière sèche par hectare. Les raisons de la faiblesse et la fluctuation des rendements des cultures dans les différentes communes sont notamment des facteurs comme: (i) le faible niveau de fertilisation des terres; (ii) la réduction des jachères et l'extension des terres de culture par le défrichage de terres marginales, ce qui favorisent leur dégradation par les érosions hydrique et éolienne et compromettent

² Source : Direction des Statistiques Agricoles, 2020; Aboubacar, 2017

la durabilité de leur exploitation; (iii) le faible niveau technologique des systèmes actuels de production; (iv) le faible niveau d'irrigation. Les productions animales sont à la baisse à cause de la dégradation de la valeur bromatologique des pâturages sous l'effet conjugué du processus de désertification, de la charge animale et des actions anthropiques sur l'environnement. Cependant, elles demeurent pour une large proportion des ménages ruraux, une source alimentaire et de revenus importante, après les cultures pluviales, et souvent un outil de protection sociale lors de situation de chocs, qu'ils peuvent gérer par la vente d'une partie de leur cheptel. L'alimentation du cheptel et la disponibilité de l'eau sont les soucis majeurs en raison du type d'élevage extensif, vulnérable par excellence aux chocs climatiques et à l'absence éventuelle de pâturages locaux, du faible maillage et, de l'insuffisance des points d'eau, des difficultés d'exhaure dans les zones où le niveau de captage des aquifères est très profond (plus de 60 m), de l'abaissement des nappes phréatiques et de la faible pluviométrie. La santé animale demeure également une préoccupation majeure malgré l'amorce de la privatisation de la profession vétérinaire. Tillabéri et Dosso comptent de nombreux petits périmètres irrigués et des étangs piscicoles le long du fleuve Niger, et de ses affluents qui ont été endommagés par les fortes inondations de 2020, provoquant non seulement la perte des productions mais aussi les dégâts dans les infrastructures et la perte de production semencière pour la campagne suivante. Les semences utilisées localement combinées aux systèmes culturaux sont de moins en moins adaptées aux besoins des producteurs à cause du changement climatique, avec des périodes de sécheresse plus prolongés. Quant aux fertilisants leur accessibilité diminue suite à la montée des prix des engrains au plan international, suite à la guerre d'Ukraine malgré l'adoption de la réforme du secteur des engrains en 2018, qui tarde à se mettre en place. Cette réforme vise à privatiser le secteur des engrains afin de faciliter l'accès aux intrants à tout moment et à moindre coût et de bonne qualité. Elle est basée sur l'hypothèse d'une participation dynamique du secteur privé, d'un rôle de régulation par des organes à créer, en plus de la CAIMA (Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles) qui sera mieux focalisée sur des interventions ciblées. Malheureusement depuis les engrains se sont faits rares et chers au Niger. D'après les entretiens avec les producteurs membres de Mooriben, cela a entraîné une réduction des superficies cultivées et engendré une diminution de la production et des revenus des ménages. La réduction s'observe beaucoup plus dans la culture du riz et certaines cultures qui sont exigeantes en matière d'engrais. Sur les grandes cultures telles que le mil et le sorgho, en plus des réductions des superficies, certains producteur/trices ont diminué la dose de fertilisants appliquée.

Dans les marchés, les prix moyens de la majorité des produits ont connu une tendance haussière par rapport aux années de référence (annuelles/2021 et quinquennales/2017-2021). Les variations par rapport à la moyenne des cinq dernières années 2017-2021 : Mil : +19%, sorgho : +16%, maïs : +22%, riz local : +22%, riz importé : +6%, l'ail : +8%, arachide coque : +25%, arachide décortiquée : +28%, oignon : -6%, niébé : +2%, poivron séché : -19%, sésame : +33%, souchet petit rhizome +21%, le souchet gros rhizome : +30% et enfin la tomate séchée +69%.

1.2.1.1 Problèmes à résoudre

Dans ce contexte, les ménages de petits agriculteurs se heurtent à un faible accès aux intrants, aux technologies et à l'accompagnement technique face aux effets du changement climatique et, leurs organisations de base présentent des limites en terme de gestion et de capacité d'intégration dans les chaînes de valeur agro-alimentaires.

La Fédération Mooriben appuie ses membres pour le développement des systèmes agroalimentaires plus durables. Même s'il existe une forte volonté de s'éloigner des pratiques non durables, les OPB et ses petits agriculteurs ont besoin d'un soutien dans l'identification des solutions techniques intelligentes face au climat, l'accès aux intrants et financement, et dans l'amélioration dans leur capacité de gestion et organisationnelle. Le processus d'autonomisation des Unions et des OPB doit se

faire à travers un processus participatif et inclusif pour réfléchir aux transformations essentielles afin d'améliorer leur participation dans les chaînes de valeur.

1.2.2. Engagement des parties prenantes

Le tableau ci-dessous recueille les principales parties prenantes du projet.

Nom des parties prenantes	Type de parties prenantes	Profil des parties prenantes
Fédération Mooriben	Porteur du projet, Bénéficiaire direct et partenaire de mise en œuvre	Fédération d'organisations paysannes
Ministère de l'Agriculture (MAG) Directions Régionales de Dosso et de Tillabéri Directions départementales de Loga, Diondiou, Fabidji, Torodi, Téra, Tillabéri et Kollo	Partenaire de mise en œuvre	Institution du Gouvernement
Ministère de l'Elevage Direction Régionales de Dosso et de Tillabéri Directions départementales de Loga, Diondiou, Fabidji, Torodi, Téra, Tillabéri et Kollo	Partenaire de mise en œuvre	Institution du Gouvernement
Ministère de l'Environnement	Partenaire de mise en œuvre de l'activité : récupération de terres dégradées	Institution du Gouvernement
Institut National de la Recherche Agricole du Niger	Partenaire de mise en œuvre	Institution du Gouvernement
Université de Tillabéri	Partenaire de mise en œuvre Farine fortifiée	Institution du Gouvernement
ONG CBM	Partenaires de mise en œuvre avec des fonds propres Jardin de vie/ AVEC	Organisation non gouvernementale internationale
Niger Poste ou un autre fournisseur de service financier	Fournisseur de service financier	Secteur Privé

1.3. Logique de l'intervention et résultats attendus

La logique d'intervention du projet repose sur la théorie du changement (voir annexe I).

1.3.1. Impact

Le projet contribue à l'amélioration des revenus, de la sécurité alimentaire et la nutrition des populations et de l'inclusion sociale des régions de Dosso et Tillabéri au Niger

1.3.2. Résultats et produits

Les résultats escomptés sont :

Résultat 1. La Fédération Mooriben et ses Unions et OP membres à Dosso et Tillabéri sont renforcées

Produit 1.1. 300 OPB sont conformes à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (OHADA), par le renforcement de leurs capacités juridiques et organisationnelles, dans les communes d'intervention

Produit 1.2. Les Unions et les OPB appliquent une bonne gestion organisationnelle et entrepreneuriale

Produit 1.3 : l'approche sensible au genre et l'inclusion sociale sont connues et appliquées au sein des OP membres

Résultat 2. Les organisations de producteurs (Unions et OPB) ont développé des chaînes de valeurs résilientes et adaptées pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communes d'intervention

Produit 2.1. Les 8 Unions accompagnent systématiquement les OPB bénéficiaires organisées dans le développement de leurs modèles économiques et plans d'affaire, en vue d'assurer leur autonomisation et accès aux marchés.

Produit 2.2. Les organisations de producteurs offrent à leurs membres un accès aux connaissances techniques de production innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité.

Produit 2.3. Les organisations paysannes ont accès aux connaissances techniques de transformation innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité et la qualité des produits transformés.

Produit 2.4. Les 8 Unions et ses OPB améliorent leur accès aux marchés et augmentent leurs ventes.

Produit 2.5. Les 8 Unions et ses OPB accèdent à des sources de financement diversifiées.

Produit 2.6 Les niveaux nutritionnels sont améliorés dans les 16 villages où des jardins de vie, périmètres irrigués, sont mis en place.

Résultat 3. La coordination, le suivi et la capitalisation du projet sont assurés

Produit 3.1. Visibilité et capitalisation des actions du projet.

Produit 3.2. La Coordination, la gestion et le suivi du projet sont assurés.

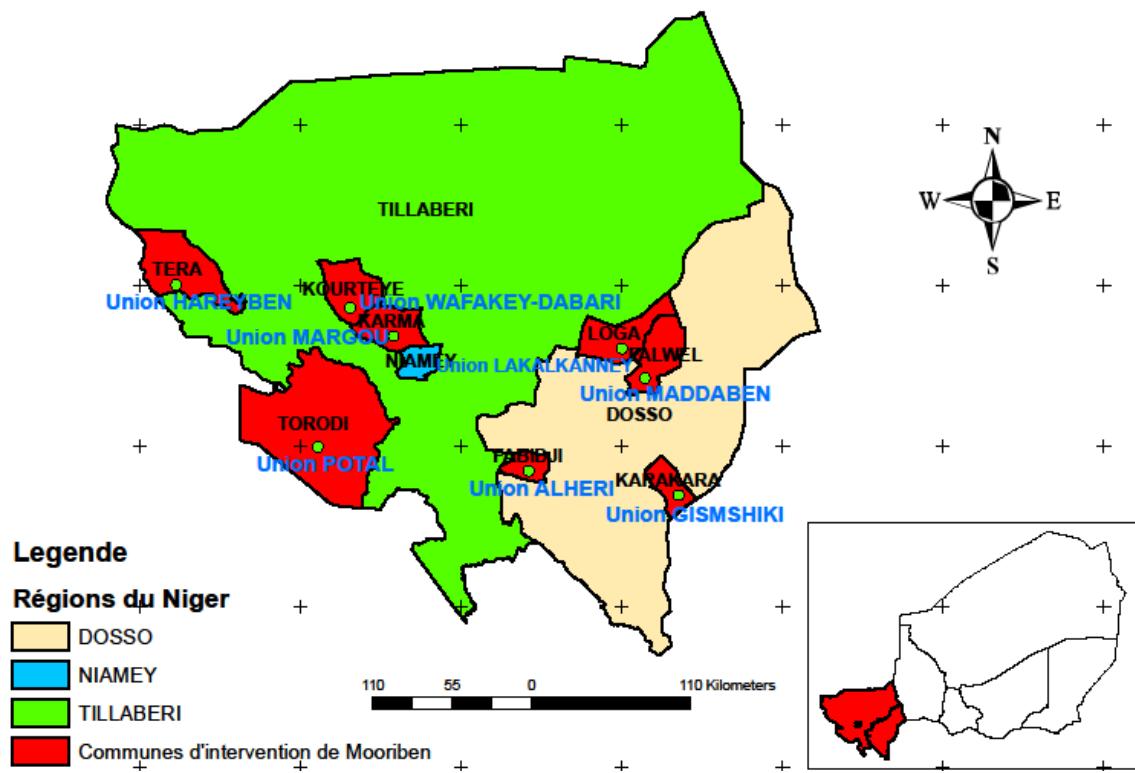
Les communes d'intervention et les Unions partenaires

Les communes d'intervention du projet sont : Falwel, Loga, Fabidji et Karakara dans la région de Dosso et Téra, Torodi, Karma, Kourthey dans la région de Tillabéri. Lors de l'Assemblée Générale ordinaire, tenue le 26 juin 2021 les 87 délégués des 29 unions de la Fédération Mooriben présentes ont fait un ciblage de la zone géographique et des Unions (OP), pour la réalisation du projet sur la base des critères suivants :

- le degré d'enracinement de la Fédération dans cette région/commune du Niger en tant que OP porteuse de la proposition pour les unions ;
- la présence de l'Union et des OP de base membres de la fédération Mooriben dans la commune;
- l'appartenance de l'Union au réseau Mooriben;
- la performance de l'Union sur le plan organisationnel (respect des textes réglementaires, en particulier de leur statut, respect des réunions statuées, régularité dans le versement de ses cotisations au niveau de la Fédération ;cotisation des OPB membres à leur Union ;
- la conformité de l'Union à la loi OHADA ;
- les potentialités en matière de production agricole, animale et l'expérience de l'Union en matière de transformation ;
- la discipline en matière de respect des mesures barrières contre la Covid-19 ;

- la régularité dans le paiement des cotisations et de remboursement des crédits ;
- la participation des femmes dans les OP ;
- la volonté de participer dans l'élaboration du projet et dans son exécution ;
- Une situation sécuritaire acceptable.

CARTE DES COMMUNES D'INTERVENTION DU PROJET ET LES UNIONS DE MOORIBEN



En fonction des potentialités et conditions agroécologiques des communes, les types d'intervention sont les suivants :

- L'ensemble des 8 communes d'intervention (Loga, Falwel, Karakara, Fabidji, Torodi, Téra, Kourthey et Karma) est concerné par les activités récupération des terres, la promotion des entreprises agricoles à travers le financement des plans d'affaires bancables, l'élevage naisseur couplé à l'embouche, les jardins de vie ;
- La promotion de la pisciculture concerne les communes de Karma et de Kourthey ;
- L'appui au secteur des semences améliorées concerne les communes de Falwel et de Téra, où sont actifs des groupements de multiplicateurs de semence ;
- Les communes de Téra, de Falwel et Torodi seront concernées par l'appui à la transformation en farine fortifiée, car ces Unions de ont quelque expérience depuis 2011 pour Falwel et Téra et depuis 2015 pour pour Torod ;
- Les centres agro-écologiques pilotes concerteront la commune de Falwel (renforcement) et la commune de Fabidji (création).

1.3.3. Activités

Les activités du projet sont détaillées pour chacun des produits.

Produit 1.1. Les OPB sont conformes à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (--- OHADA), par le renforcement de leurs capacités juridiques et organisationnelles

Activité 1.1.1. Appui à la réalisation d'une situation de référence organisationnelle, financière et économique des OPB ciblées (300), en partant d'un diagnostic participatif.

Les OPB déjà constituées doivent se conformer à la nouvelle législation du pays conformément à l'acte OHADA³.

Les animateurs des Unions/ OPB qui sont actuellement au nombre de 23 (dont 8 femmes) dans la zone d'intervention, et 5 cadres de la Fédération, seront formés sur le diagnostic participatif et les critères à remplir par les OP pour être conformes à l'acte OHADA, pour qu'ils soient les facilitateurs du processus sur le terrain. Un consultant expert dans la législation OHADA et dans l'accompagnement des OP sera recruté pour la formation.

Après la formation suivra la phase du diagnostic des OPB qui sera fait par les animateurs sous la supervision du responsable de S&E, avec l'appui des 4 autres cadres de la Fédération formés. Le diagnostic sera conduit de façon participative dans les 300 OPB.

Au terme du diagnostic, le responsable du suivi des organisations établira, en collaboration avec l'expert FAO dans le renforcement des OP, un Plan de travail pour le renforcement des OPB dans le cadre de leur accompagnement pour se conformer à l'acte uniforme et sera présenté aux élus pour validation au cours d'une réunion du conseil d'administration.

Activité 1.1.2. Appui à 300 OPB de base pour se conformer à l'acte l'OHADA, et renforcement des membres de 504 OPB (membres de 8 unions) sur les règles et les principes de fonctionnement des organisations paysannes.

Suivant le Plan de travail établi dans l'activité 1.1.1, les agents formés (28) continueront sur le terrain le renforcement des capacités des membres des 504 OPB membres des 8 unions bénéficiaires du projet. Ces séminaires de renforcement de capacité seront reconduits sous forme de recyclage et de rappel chaque année sur la durée du projet. De façon pratique, sur le terrain, les animateurs formeront les membres en focus groupe de maximum 30 personnes (parmi les membres des OPB, dont principalement les comités de gestion). Après ces ateliers de formation, les animateurs animeront lors du suivi de l'ensemble des activités, des séances de rappel des acquis pour qu'en sus du comité, les autres membres soient au même niveau d'information sur les techniques de fonctionnement et des règles d'une coopérative agricole.

Activité 1.1.3. Renforcement des capacités des techniciens et des membres du conseil d'administration des unions et de la fédération sur leurs rôles et responsabilités.

Cette activité consistera aussi à former pendant 3 jours les techniciens des unions (23 animateurs) sur leurs rôles et responsabilités par les cadres de la direction de la Fédération. Les techniciens formés constituent un pool de formateurs qui sera utilisé pour toute la durée du projet et même au-delà pour continuer à renforcer les capacités des membres du réseau.

La formation des membres du conseil d'administration de la Fédération et des unions sur la thématique « rôles et responsabilités » d'une journée sera animée par un expert en la matière. Les 5

³ Acte OHADA : a pour objectif d'Harmoniser le droit des Affaires en Afrique afin de garantir, au niveau de ses Etats membres, une sécurité juridique et judiciaire pour les investisseurs et les entreprises et ainsi propulser le développement économique et créer un vaste marché intégré afin de faire de l'Afrique un « pôle de développement ». La conformation d'une OP à OHADA lui procure la possibilité d'opérer dans tous les 17 pays membres qui l'ont ratifiée. Dans le cas du Niger, le Gouvernement encourage les OP à se conformer à l'OHADA pour participer au marché.

cadres de la direction participeront aussi à cette formation et appuieront par la suite les unions dans le cadre du renforcement de leurs capacités.

Activité 1.1.4. Formation des formateurs sur les techniques d'andragogie

Afin de permettre à l'équipe technique et aux animateurs de mieux rendre service aux membres des OP, et être mieux préparés comme formateurs, 28 personnes, 5 cadres de la Fédération et 23 animateurs, seront formés sur les techniques d'andragogie. Cette stratégie permettra au réseau Mooriben (Fédération et unions) de disposer en son sein des compétences lui permettant de continuer le renforcement des capacités tant dans les unions bénéficiaires du projet, que dans le reste des unions de Mooriben.

La formation des formateurs sera assurée par un consultant qui maîtrise la formation d'adultes (l'andragogie), particulièrement dans le monde rural, et avec une bonne connaissance des régions d'intervention (Dosso et Tillabéri).

Produit 1.2. Les Unions et les OPB appliquent une bonne gestion organisationnelle et entrepreneuriale

Activité 1.2.1. Renforcement de la gestion économique et financière des OP de base, des unions ainsi que de la fédération MOORIBEN

Le projet renforcera les capacités de gestion économique et financière de l'équipe de la fédération MOORIBEN (planification, établissement de règles et procédures administratives, contrôle interne, justification, etc...) pour assurer une bonne gestion administrative et de gestion économiques et financières de leurs activités, au long du projet et dans l'ensemble de leurs actions présentes et futures.

L'action prévoit un atelier de formation des formateurs à l'attention des 23 animateurs des unions bénéficiaires et 3 cadres de la Direction de Mooriben pendant quatre (4) jours. Puis l'équipe formée avec l'appui du responsable administratif et financier de Mooriben appuieront la mise en place des outils de gestion (fiches d'achat de vente ; compte d'exploitation ; budget ; bilan...) au niveau des unions et des OPB. Puis elle sera dupliquée en cascade. Ainsi les Comités de Gestion (CoGes) des Unions et des OPB seront formés sous la supervision de la direction de Mooriben et de la DAC/POR qui est la direction de l'action coopérative et des organisations rurales. En deuxième années, un recyclage (mise à niveau des CoGes) a été prévu au niveau des unions et des OPB.

Activité 1.2.2. Renforcement de 400 personnes dont 300 femmes sur le leadership et le plaidoyer et négociation

L'activité consistera à former dans une première phase 4 cadres de la direction (coordonnateur+ Expert Environnement + Expert Agronome + Expert S&E) et 13 membres du conseil d'administration fédéral et les 23 animateurs des unions sur les techniques de leadership, plaidoyer et de négociation. Ensuite, les animateurs procéderont à la formation, en cascade, des membres des 8 unions et des 504 groupements, choisis parmi les élus et les gestionnaires des unités de transformation. Cette formation se fera sous supervision des cadres de la Direction et des élus de la Fédération formés. Au niveau union et OPB, la formation sera scindée en 2 ateliers ; un premier atelier de 2 jours avec des producteurs, productrices, et transformatrices sur les techniques du leadership (8 ateliers: 1 par commune d'intervention) et un deuxième atelier axé sur les techniques du plaidoyer et négociation (8 ateliers communaux) sur une durée de 2 jours également. En deuxième année de la mise en œuvre du projet, une formation de recyclage sera organisée sous forme de rappel afin de consolider les acquis, s'appuyant sur des cas pratiques vécus dans le projet, et de corriger les insuffisances constatées.

Activité 1.2.3. Elaboration des Plans opérationnels des 8 unions

Le plan stratégique décennal (2016-2025) de Mooriben a déjà défini les grandes orientations de la Fédération, qui doit se traduire dans un plan opérationnel, aussi au niveau des différentes unions.

L'élaboration des plans opérationnels des 8 unions sera participative et inclusive, et sous le leadership des élus de chaque union. Pour élaborer leurs plans d'action, les unions compteront avec l'appui du coordonnateur, du chargé des opérations de Mooriben, appuyé par l'expert agroéconomiste et l'expert S&E. Au niveau de chaque union un atelier de réflexion sera organisé pour recueillir les éléments constitutifs de leur plan, où participeront les membres de direction, les animateurs de l'Union et une participation représentative des groupements de femmes et de jeunes. Chaque plan opérationnel, élaboré par les techniciens, sera validé par les élus de chaque union. Ces plans opérationnels sont un outil pour que les Unions, dont, parmi autres, les capacités en gestion sont renforcées dans le cadre du projet (activité 1.1.1) puissent administrer et gérer de façon autonome leurs activités.

Activité 1.2.4. Développer l'apprentissage entre pairs à travers des voyages d'échanges entre Unions

Deux thématiques principales sont visées par des voyages d'échanges. Il s'agit de l'agro-écologie et de l'entrepreneuriat agricole. Concernant les échanges inter-unions, en première année, les unions les plus avancées dans l'organisation (Gobéri, Fawel et Téra) accueilleront les unions moins avancées sur les thématiques choisies. Ainsi, chaque année des voyages seront organisés à l'intérieur du réseau de Mooriben. Cette stratégie permettra aux unions qui ont des résultats par rapport à la mise en œuvre des activités de partager leur expérience avec les autres unions. Les participants aux voyages sont constitués de 2 membres de chaque union bénéficiaire, 2 élus du conseil d'administration fédéral et 3 cadres de la direction de Mooriben. Au-delà des rapports de voyage, les visites seront documentées à travers la réalisation de films cherchant à capitaliser les acquis et de faire de la visibilité pour le projet et la fédération Mooriben.

Produit 1.3 : l'approche sensible au genre et l'inclusion sociale est connue et appliquée au sein des OP membres

Activité 1.3.1. Analyse de genre dans les zones cibles

Au démarrage du projet une analyse de genre plus complète sera faite pour mieux identifier, comprendre et expliquer les différents rôles, besoins et opportunités des hommes et des femmes ainsi que les relations qui les unissent.

L'analyse de genre sera effectuée à deux niveaux :

- Au niveau communautaire (village) : l'accent est placé sur les femmes et les hommes, les ménages et les communautés. Ici, l'analyse devrait se concentrer sur la définition des rôles, des relations, des besoins et des priorités par rapport au contexte, ainsi que sur le poids des aspects culturels.
- Au niveau des organisations de producteurs, les Unions et la Fédération. L'analyse porte sur le mode de fonctionnement des institutions en termes de fourniture et de mise en œuvre des services : disposent-elles de politiques et de compétences en matière de genre ? Les femmes et les hommes sont-ils traités sur un pied d'égalité ?

Pour la préparation des outils de collecte, les consultants ou consultantes s'appuieront sur les documents techniques et méthodologiques disponibles de la FAO ou d'autres comme le CARE Gender toolkit, très utile pour les analyses rapides de genre.

Activité 1.3.2. Renforcement des capacités des OP sur les approches sensibles au genre

Dans le cadre de cette activité, le projet adaptera du matériel de formation en langues locales, à partir du matériel sensible au genre de la FAO et d'autres partenaires comme ONU-Femmes, FNUAP, CARE pu Save the children, et préparera des manuels simples sensibles au genre.

Mooriben organisera 2 ateliers de formation (1er+2ème -4 mois après) des formateurs (5 Cadres de la Fédération et 23 animateurs des unions) sur l'approche sensible au genre. En suite des sessions de formation en cascade sur l'approche sensible au genre à l'attention des élus au niveau fédéral, des unions et des membres des OP de base animées par le pool de formateur du réseau Mooriben.

La formation des formateurs sera menée au niveau régional/national, tandis que la formation des dirigeants et des membres des OP sera menée au niveau des OPB et/ou de la communauté.

Deux débats seront organisés sur les huit (8) radios communautaires dans les communes d'intervention du projet chaque année avec la participation des Conseils municipaux, des Services Techniques Décentralisés (STD), des élus et animateurs Mooriben et des groupements de femmes, avec un 50% de participantes féminines pour traiter des problématiques locales sur l'équité et le genre.

Activité 1.3.3. Renforcement des capacités pour la gestion non violente des conflits relatifs à l'accès et à la gestion des ressources naturelles partagées

Mooriben s'inspirera des outils de gestion non conflictuelle des ressources naturelles (cadres de concertation et accords juridiques locaux) qu'elle a déjà testés dans sa zone d'intervention et des outils d'autres acteurs comme la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix, la FAO, et autres, pour élaborer un module approprié qui servira au renforcement de capacité des animateurs et des élus des unions. Des formations seront alors réalisées, élargies aux acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles. Il s'agit des conseils municipaux, des services techniques décentralisés ; des chefs coutumiers ; des imams et des représentants des utilisateurs des ressources naturelles. Dans la mise en œuvre, Mooriben envisage d'appuyer la redynamisation de cinq (5) cadres de concertation existants dans la zone d'intervention notamment à Téra (commune de Téra), Loga (commune de Loga), Falwel (commune de Falwel), Karakara (commune de Karakara) et Gobéri (Commune de Fabidji). Cette formation sera organisée dans quatre (04) centres en regroupant les participants de 2 communes par centre. Centre de Falwel (Falwel et Loga) ; Centre de Karakara (Karakara et Fabidji) ; Centre de Karma (Karma et Torodi) Centre de Kourthey (Kourthey et Téra).

Trois (03) nouveaux cadres de concertation seront mis en place dans les communes de Kourthey, Torodi, et Karma qui, ces dernières années connaissent des tensions entre les utilisateurs des ressources naturelles et particulièrement entre agriculteurs et éleveurs. Il est important de noter que ces cadres regroupent l'ensemble des acteurs (agriculteurs-éleveurs-chefs coutumiers-chefs religieux, services techniques, les commissions foncières communales (cofocom⁴), commissions foncières de base (cofob⁵), de la commune concernée avec comme président le Maire. Une fois, les cadres mis en place ou redynamisés, les acteurs verront leurs compétences renforcées. Il est prévu 2 réunions par an pour chaque cadre (début et fin de la campagne agricole). Avant la fin du projet, un plaidoyer sera fait auprès des communes afin qu'elles intègrent dans leur plan de développement local les cadres de concertation (les communes de Falwel et Karakara l'ont déjà fait). Pour prévenir les conflits ou les gérer

⁴ Commission Foncière de Communale. A au moment de l'élaboration du projet : La commune de Falwel et celle de Karakara ont intégré ce point dans leur PDC et ont continué selon leur disponibilité en ressources financières à tenir les réunions. Mais actuellement les PDC de l'ensemble des communes du Niger sont expirés l'heure est à leur renouvellement.

⁵ Commission Foncière de Base.

de façon non conflictuelle le cas échéant, les radios communautaires seront mises à contribution pour organiser des débats sur le sujet et élaborer des émissions à diffuser et rediffuser sur leur antenne.

Activité 1.3.4. Renforcement de capacité des membres sur la prise en compte de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans les actions de développement

Depuis 2019, Mooriben en collaboration avec l'ONG international CBM, prend en compte dans ses actions de développement l'aspect inclusion sociale et principalement en faveur des personnes handicapées. Pour une prise en compte davantage de l'aspect inclusion, Mooriben a prévu de continuer le renforcement de capacité d'une part à l'endroit de ses membres pour une meilleure internalisation et une meilleure prise en compte des personnes handicapées dans leurs actions et d'autres part à l'endroit des élus locaux afin de les sensibiliser sur la notion de l'inclusion avec comme objectif la prise en compte de leurs besoins spécifiques lors des actions de développement notamment dans leur commune respective. Cette activité de renforcement de capacité sera réalisée avec l'appui financier de CBM et des fonds propres de Mooriben.

Produit 2.1. Les Unions accompagnent systématiquement les OPB bénéficiaires organisées dans le développement de leurs modèles économiques, et Plans d'affaire, en vue d'assurer leur autonomisation et accès aux marchés.

Activité 2.1.1. Réalisation d'études de marché au niveau local, régional et national (exemples pré-identifiés de chaînes de valeur : pisciculture ; farines fortifiées ; niébé ; sésame)

Des études seront réalisées pour une meilleure connaissance des marchés de différentes chaînes de valeur dans lesquelles interviennent les OP (pisciculture ; farines fortifiées ; niébé ; sésame). Les études de marché cibleront les marchés de proximité, dans les communes/ régions d'intervention (Tillabéri, Dosso et Niamey-par sa proximité), et aussi le marché national pour certains produits, en s'appuyant aussi sur d'autres études récentes des chaînes de valeur (par exemple celle du niébé). Les résultats de ces études permettront de mieux apprécier les opportunités de marché des OP et d'évaluer les propositions d'entreprenariat et les plans d'affaires présentés pour financement par les OP.

Les études réalisées seront présentées en deux ateliers, un par région (Tillabéri et Dosso) aux Unions et OPB intéressées. Au niveau de chaque région, les quatre (04) unions bénéficiaires, les membres du conseil d'administration et la direction seront conviés à valider les études.

Activité 2.1.2. Élaboration/ révision de Plans d'affaires au niveau des Unions et OPB

Au sein du réseau Mooriben, les OPB et les unions développent une diversité d'activités économiques (production céréalière et légumineuse ; la transformation de produits agricoles, l'élevage...). Au niveau de certaines OP, il y'a un début de spécialisation sur certaines filières porteuses. Le projet mènera un processus d'élaboration de plan d'affaire pour accompagner les OP à établir des dossiers banquables.

Ce processus se déroulera en trois étapes :

- ✓ Collecte de données et informations : une mission de Mooriben rencontrera les personnes ressources des OPB, avec une activité entrepreneuriale active ou déjà identifiée, au niveau de chacune des huit unions pour leur expliquer les bases d'un Plan d'affaire, son but, et recueillir toutes les informations nécessaires.
- ✓ Rédaction des plans d'affaires : un comité composé de deux cadres de Mooriben, avec l'appui de l'expertise de la FAO, et d'un animateur de l'union élaborera le draft de plan d'affaire pour chaque union, qui seront révisés par un expert pour assurer la qualité et viabilité des propositions.
- ✓ Validation des plans d'affaires en atelier par les élus de l'union concernée.

Activité 2.1.3. Financement des initiatives des OPB, en particulier gérée par des femmes (après analyse de leur plan d'affaire).

Le projet financera les initiatives des OP de base, dont au moins 60% sous le lead des femmes, qui démontrent une bonne faisabilité technique, environnemental et économique, à partir des plans d'affaire.

Des critères, des normes et des procédures seront établis et approuvées par le Comité de Pilotage pour la sélection des subventions (*grants*) à financer.

Ce règlement s'inspirera sur les procédures de Mooriben qui ont été éprouvées pendant plus de cinq (5) ans pour des activités comme crédit de campagne, warrantage et commercialisation, qui seront améliorées en prenant compte des leçons apprises, du contexte actuel, et de l'appui de l'expertise de la FAO.

Le comité de crédit fédéral accompagné par le responsable administratif et financier de Mooriben veillera, à cet effet, à ce que toutes les procédures soient respectées. Les plans de remboursement seront établis suivant des critères de rentabilité, nombre et type d'emplois créés, nombre de jeunes et de femmes participants, etc.

Activité 2.1.4. Crédit de systèmes solidaires de micro-crédits ou Association Villageoise d'Epargne et Crédit (AVEC), en particulier parmi les groupements de femmes

Forte de son expérience, Mooriben est convaincue que l'un des moyens efficaces et à la portée des producteurs de financement restent et demeurent les AVEC. C'est pour cette raison que la Fédération Mooriben envisage de promouvoir au sein des unions 80 AVEC (10 par unions soit 80 dans l'ensemble des 8 unions concernées), essentiellement parmi les groupements féminins et des jeunes. Le processus de mise en place de ces AVEC se fera en trois (03) étapes.

- Etape 1 : une formation sera organisée pour renforcer les capacités des animateurs qui prendront en charge le processus de promotion et de suivi des AVEC ;
- Etape 2 : une campagne d'information sensibilisation au niveau villageois sur les enjeux de la mise en place des AVEC sera menée par les animateurs dans leur union respective ; aussi, les radios communautaires seront mises à contribution pour animer des émissions sur les enjeux et l'importance des AVEC dans le développement local en général et les membres en particulier
- Etape 3 : la mise en place proprement dite et le suivi des AVEC. Après leur mise en place, les AVEC seront renforcées sur le plan de gestion et dotée du kit de petit matériel (caisse à triple cadenas, livre de registre, etc.). Les formations seront axées sur : i) comment mettre en place une AVEC, ii) comment elle fonctionne, iii) comment tenir les outils de gestion mis en place, iv) formation thématique (le marketing et le leadership des femmes et des jeunes sur l'entrepreneuriat)

Produit 2.2. Les organisations de producteurs offrent à leurs membres un accès aux connaissances techniques de production innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité.

Activité 2.2.1. Renforcement à travers les Unions et les OPB des capacités des producteurs agricoles à protéger, récupérer et améliorer leurs actifs productifs

Il s'agit d'une série d'activités qui consiste à former, équiper et accompagner les producteurs ruraux sur la récupération des terres agricoles dégradées, la protection des sols contre l'érosion éolienne et hydrique ainsi que sur les mesures de régénération et de protection de l'environnement.

Sous-activité 2.2.1.1 Récupération et mise en valeur de 400 hectares de terres dégradées et leur mise à disposition à 400 jeunes (filles et garçons) ;

A travers des techniques CES/DRS, des terres dégradées seront récupérées et attribuées à des jeunes qui ne disposent pas de terre propre pour la production agricole. Le ciblage de ces jeunes se fera à travers une approche communautaire selon les critères de la HEA parmi les membres des OPB. Les listes des bénéficiaires seront contrôlées, validées par la FAO et Mooriben, puis enregistrées dans une base de données sécurisée avec accès limité dans le but de protéger les données à caractères personnel des bénéficiaires.

L'aménagement des glacis peut se faire suivant différentes techniques de récupération des terres dégradées : cordons pierreux, diguettes filtrantes, zaï, apport de matière organique (fumier et compostage), paillage, régénération naturelle assistée.

La mise à disposition se fera à travers un document de transaction foncière, un prêt sur au moins 10 ans matérialisée par un acte foncier délivré par les commissions foncières (COFOB).

Ces travaux qui seront mis en œuvre à travers l'approche Cash for Work (CfW) permettront aussi d'apporter un peu de capital aux participants, qui pourront utiliser une partie pour la création d'AVEC et/ou pour le financement de leur activité productive d'autant plus que les récentes évaluations du PAM /CWG/Gouvernement confirment la fonctionnalité des marchés au niveau locale.

La rémunération du travail se fera en se référant aux normes nationales qui sont reportées par jour de travail à l'hectare suivant le type d'ouvrage (zaïs, demi-lunes, ou autres), et avec une rémunération de la main d'œuvre de 2000 FCFA par homme jour de travail en raison d'environ 46 jours de travail par ménage bénéficiaire.

Sous-activité 2.2.1.2. Établissement de pépinières de plants forestiers/ fruitiers pour la récupération des terres dégradées

En lien avec la sous-activité 2.2.1.3, 1000 m² de chaque jardin de vie seront réservés aux Associations des Parents des écoles pour pratiquer le maraîchage et produire à la fois des plants forestiers. Le communal de l'environnement sera chargé de leur renforcement sur les techniques de production, de la transplantation et de l'entretien des arbres forestiers. Le comité de parents d'élèves appuyé par le communal de l'environnement des activités pratiques et productives pour initier les écoliers à la mise en place et à l'entretien des pépinières. Cette activité permettra de mettre en place un arboretum regroupant les espèces d'arbres du terroir en voie de disparition

Les producteurs choisiront eux même les espèces qui seront multipliées en pépinière selon leur besoin et en prenant compte des recommandations des services techniques en matière de fertilisation des terres agricoles, ou en forte capacité d'absorption du carbone ou en capacité de produire du fourrage aérien et appétées par les animaux. L'objectif visé est de produire 12 000 plants par an et par jardin. 80% des plants produits seront achetés par le projet pour être redistribués aux bénéficiaires des terres réhabilitées ou pour les agriculteurs qui développent l'agroforesterie ou planteront des haies vives dans leur champ de production. Le 20% restant de plants seront : 5% plantés par les membres des associations des parents d'élèves dans le village de la pépinière et dans des activités communales d'éducation environnementale pour les élèves, et le reste (15%) vendu par le groupement dans le marché, ce qui leur permettra d'explorer le marché dans un but de viabilité après la fin du projet.

Sous-activité 2.2.1.3. Protection des exploitations familiales contre les érosions hydriques et éoliennes à travers la RNA et le reboisement à l'aide des plants forestiers.

Les producteurs cibles seront prioritairement formés sur les techniques de régénération naturelle assistée, car les plants qui poussent naturellement sont plus rustiques et ont besoin de peu

d'entretien. Dans les zones où la RNA ne peut pas suffire pour atteindre la couverture en arbre par hectare souhaité, les plants produits dans les pépinières seront mis à profit pour garnir et/ou regarnir l'exploitation.

La plantation des arbres produits se fera sous la supervision technique du service de l'environnement de la commune.

Sous-activité 2.2.1.4. Renforcement des capacités sur la gestion de risques naturels (sécheresse et inondations) et d'adaptation au changement climatique

Cette activité consistera à former les techniciens de la Fédération et des unions (formation de formateurs) sur les thèmes « la gestion des risques liés aux aléas naturels, sécheresse et inondations» et sur « les stratégies d'adaptation aux changements climatiques ».

Puis les formateurs vont former en cascade dans les unions et villages, en formant en un premier lieu les paysans relais.

D'autre part des débats radio seront organisés chaque année au niveau des radios communautaires des communes d'intervention. Dans ce cadre à la veille de la saison des pluies une émission débat sera réalisé par les acteurs locaux (animateur ; STD...) au niveau de chaque radio. Cette émission sera rediffusée de manière hebdomadaire pendant toute la saison des pluies (juin à septembre)

Activité 2.2.2. Développement d'une pisciculture plus résiliente et rentable dans les communes de Kourthey et de Karma

Dans la pisciculture plusieurs actions sont identifiées par les unions cibles et leurs OPB : Réhabilitation des étangs de production des alevins de l'Union Margou de Boubon dans la commune de Karma, y compris leur sécurisation : faucardage des mares (commune de Kourthey); construction des étangs pour la pisciculture commerciale ; empoissonnement des mares permanentes et semi-permanentes ; renforcement de capacité sur les techniques de la pisciculture et équipement ; appuyer la rizi-pisciculture ; fermes piscicoles solaires.

Au niveau de la commune de Kollo, l'Union Magroua prévoit de mettre en œuvre des activités de production de tilapia (*Oreochromis*) et de silure (*Silurus*). Les principales sous-activités sont :

- Curer 6 étangs de production d'alevins de tilapia ;
- Achat de 200 géniteurs de tilapia de 100 à 150 g ;
- Achat d'intrants pour la production (aliments d'initiation, filet de contrôle, autres) ;
- Construction de 06 bassins en matériaux définitifs pour la reproduction de silure ;
- Achat de 15 géniteurs silure de 1000g ;
- Achat de produit d'Injection des géniteurs silures pour la reproduction ;
- Intrants d'initiation de la production de silures.

En plus, l'union Magroua de Kollo sera dotée des équipements suivants : une senne de pêche, des épuisettes (02), une (1) Balance à ressort, une bomonne (1) d'oxygène pour le transport des alevins du site de production au lieu d'empoissonnement ; une moto tricycle pour le transport des alevins et des poissons produits ; Un (1) filet de contrôle pour la pêche de contrôle ; Une (1) motopompe avec accessoires pour la vidange des étangs et des bassins.

Une partie des alevins produits sera mise à disposition des producteurs pour empoisonner les mares et pour l'activité de la rizi-pisciculture. La production des alevins se poursuivra au-delà du projet et les gestionnaires des mares empoisonnés et les rizi-pisciculteurs s'approvisionneront auprès des producteurs d'alevins grâce aux revenus tirés de la vente des poissons. Le projet renforcera aussi les capacités commerciales des producteurs d'alevins pour élargir la vente à d'autres producteurs de la région ou régions avoisinantes.

Dans la commune de Kourthey, les activités pour le développement de la pisciculture sont :

- Fauçardage et empoisonnement de 3 mares dans trois (03) villages (Tamani 4 ha; Daikoira 1,5 ha ; Sona 1,5 ha) d'une superficie globale de 7 ha. Le fauçardage se fera sous forme de cash for work. Les 3 mares fauçardées et empoisonnées seront dotées de filet de pêche et de balance à ressort
- Empoissonnement de 4 mares (Sathira et Dembo balla, Kokomani anganora, Mella Haoussa) et protection physique de ces 4 mares avec cordon pierreux.

Les produits de la vente des poissons seront utilisés d'une part pour financer la production du poisson pour les années suivantes, et d'autre part les bénéfices nets partagés entre les producteurs.

Les services environnementaux des 2 communes seront associés et feront un suivi régulier de l'activité.

Un comité de gestion pour la pisciculture sera mis en place et formé au sein de l'OPB bénéficiaire conformément à l'acte OHADA.

Activité 2.2.3. Développement d'une agriculture rentable et résiliente, grâce à l'agriculture intelligente face au climat et à l'agro-écologie et à l'intégration de nouvelles technologies, pour une meilleure intégration des chaînes de valeur alimentaire

Cette activité se fera par le développement des centres pilotes d'apprentissage de l'agro-écologie de Falwel et de Gobéri. Ces centres serviront à l'apprentissage multidisciplinaire agricole au profit des jeunes, garçons et filles, y compris les personnes en situation de handicap

Le centre agro-écologique de Falwel sera réhabilité en le renforçant sur le plan des infrastructures et maîtrise de l'eau en la dotant d'un forage supplémentaire, après une étude des besoins. Un nouveau site sera implanté dans la commune de Fabidji et particulièrement dans la zone d'intervention de l'union de Gobéri. Mooriben veut faire de ces centres un lieu de référence dans le réseau Mooriben en particulier et au Niger en général pour la formation les producteurs et productrices en agro-écologie.

Pour ce faire le centre agroécologique de Falwel sera renforcé dans ses infrastructures et équipements, après une évaluation de son plan d'action pour la période 2023-2027, et des besoins identifiés et dimensionnés et une étude de viabilité technique et économique du centre. La dotation en matériel et équipement pourra inclure le renforcement du système de captage et d'exhaure solaire ; la construction de bungalows pour le logement des apprenants ; une salle de formation et équipement et d'un bloc de latrines.

A l'installation du site, plus de 100 femmes se sont proposées pour y travailler, dont 25 femmes ont été retenues pour exploiter la superficie disponible en irrigation, $\frac{3}{4}$ d'hectare soit 7.500 m², avec des parcelles individuelles d'environ 300 m². Les exploitantes ont produit la laitue, le chou, la tomate, l'aubergine, la pomme de terre etc. En plus de la consommation du ménage en légume qui a permis de varier leur menu nutritionnel, le surplus a été vendu par les femmes au village et sur le marché de Malan Koir. Le rapport de l'animateur a fait ressortir un revenu moyen de 75 000 FCFA (120 USD) par personne soit au total 1.875.000 FCFA (3 000 USD) par campagne, de novembre à mars⁶. Il est important de noter que les informations reçues des femmes exploitantes sur la partie autoconsommée par le ménage et les dons aux parents proches font ressortir une proportion du 1/3 de la production soit 2 437 500 FCFA (environ 4 000 USD) en valeur total.

Le centre a pour vocation première de renforcer la capacité des femmes et des jeunes sur des thématiques telles que les itinéraires techniques de production (maraîchère et culture pluviale),

⁶ Les femmes continuent à avoir des recettes sur les aubergines qui continuent à produire pendant la saison des pluies.

production de biofertilisants et biopesticides, la conservation des produits et les techniques de transformation des produits agricoles. Sur ce plan, 175 producteurs ont été formés sur les grandes cultures et 50 sur le maraîchage en 2022, ce qui leur a permis d'améliorer leur production de 15% pour les cultures pluviales et de 50% pour les cultures maraîchères.

D'autres formations comme la conservation du Niébé a permis de diminuer les pertes et d'apporter une valeur ajoutée avec des produits de meilleure qualité.

Quant au nouveau centre de Gobéri, il sera doté, après une analyse et évaluation de son plan d'action pour 5 ans, de : clôture en grillage renforcée par une haie vive ; dotation en matériels et équipement ; système de captage (forage équipé de pompe solaire immergée) et d'exhaure solaire ; construction de bungalows, de salle de formation et équipement et d'un bloc de latrines.

Activité 2.2.4. Développement de l'élevage des petits ruminants.

Sous-activité 2.2.4.1 Développement de l'élevage naisseur couplé à l'embouche

Le mécanisme s'inspirera sur l'expérience d'élevage naisseur » déjà mis en place par Mooriben dans certaines de ses unions avec des mécanismes de prêts et mise en place de comité de crédit.

L'élevage naisseur couplé à l'embouche se veut une innovation au Niger de notre organisation qui répond à une demande des membres de base des OP. Elle permet à part la production de lait et les revenus par la vente d'animaux qui contribue à l'autonomisation financière, la production de fumier pour la production agricole.

Cette activité consiste à offrir, un kit de trois (3) petits ruminants (1 belier+2 brebis ou 2 chèvres ou 1 chèvre + 1 brebis) à un ménage. Après 9 mois, le ménage remboursera le coût des petits ruminants reçus plus un 15% d'intérêt à un comité de crédit de chaque union.

Le projet se propose de financer 100 kits par union soit 800 kits pour la première année. L'effet du remboursement à la Fédération permettra d'atteindre le nombre de 800 x 3 soit 2 400 bénéficiaires sur la durée du projet.

Sous-activité 2.2.4.2. Construction de Boutiques d'Aliment Bétail

Les boutiques d'aliment bétail (BAB) contribuent à améliorer l'accès aux aliments bétail surtout en période de soudure, par la vente à prix social (établi par l'Etat). Les Unions chargées de la gestion des BAB s'approvisionnent auprès des gros fournisseurs d'aliments bétail, et mettent à disposition de leurs membres et de toute la communauté de l'aliment à prix modéré.

Le projet prévoit la réhabilitation de 2 boutiques d'aliment bétail (BAB) des unions Potal de Torodi et Hareyben de Téra et la création de 6 nouvelles boutiques d'aliment bétail dans les communes de Falwel, Loga, Karakara, Gobéri, Karma et Kourthey.

Cette activité rentre dans le cadre du renforcement du petit élevage pratiqué surtout par les femmes et qui contribuent à l'intégration agriculture-élevage (avec la production de fumure organique) mais aussi à la création de revenus pour ces dernières. Après une évaluation du fonctionnement et de la gestion des 2 BAB en place dans les Unions de Potal à Torodi et de Hareyben à Téra, un appui pour la réhabilitation pourra être donné.

Activité 2.2.5 : Renforcement des capacités des OPB de la filière semencière à Falwel et Gobéri (Dosso) et à Tera (Tillabéri)

Les Unions Maddaben de Falwel, Alhéri de Gobéri et Hareyben de Téra comptent 200 multiplicateurs de semences (160 à Falwel, 30 à Téra et 10 à Gobéri), dont 10% de femmes, et commercialisent des semences de mil et de niébé. Mais le marché ne se développe pas suffisamment malgré l'insuffisance de semences améliorées, malgré des points de vente de Mooriben, et les efforts de commercialisation

des femmes avec la diffusion de l'offre par radios communautaires ou des foires aux semences. Des quantités importantes de semences restent invendues certaines années. Ce qui oblige souvent les multiplicateurs de semences à vendre une partie de leur stock comme graines de consommation.

Le projet se propose de renforcer l'accès aux marchés institutionnel (par appel d'Offre) et privé ; la certification d'un plus grand nombre de producteurs/ parcelles, et assurer une bonne qualité leur permettant d'améliorer leur vente par volume et qualité.

Un renforcement de capacité sur les normes des spécifications techniques et sur les techniques de réponse aux marchés institutionnels sera organisé à l'intention des unions de Falwel de Téra, de Gobéri et de la Direction de Mooriben par un spécialiste des appels d'offres institutionnels. En plus de ce renforcement de capacité, un appui pour faciliter l'accès de nouveaux multiplicateurs et des multiplicatrices en intrants agricoles (semences de base, les engrais et les frais de déclaration). Enfin, 80 nouveaux points de ventes (en moyenne 10 points de vente par commune d'intervention du projet) seront créés dans le réseau Mooriben pour améliorer le maillage et se fera selon le besoin exprimé déjà par les unions pour rapprocher davantage les semences des véritables consommateurs que sont les paysans et les paysannes.

Produit 2.3. Les organisations paysannes ont accès aux connaissances techniques de transformation innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité et qualité.

Activité 2.3.1. Appui aux activités de transformation des OPB sur les chaînes de valeur agroalimentaires, en intégrant de nouvelles technologies.

Les activités de transformation envisagées seront évaluées dans une première phase, en tenant compte de leur viabilité technique, économique et environnementale. Certaines activités de transformations sont déjà pré-identifiées dans certains OPB qui ont démarré ces activités, mais restent toujours à petite échelle. :

Farines fortifiées : les Unions de Falwel et de Téra ont commencé leur expérience dans la transformation de farines en 2011, et malgré les difficultés vendent leurs farines sur les marchés locaux et dans les centres de santé de leur commune où les transformatrices sont conviées par les agents de santé pour animer des séances de démonstration et des débats au profit des femmes allaitantes. L'Union de Torodi a commencé à produire des farines depuis 2015, qui en plus des marchés locaux et le centre de santé de la commune, réalise quelques ventes aux projets du Conseil Danois des Réfugiés (DRC) au Niger.

Le projet réalisera le renforcement des capacités techniques pour la transformation de farines fortifiées (céréales, légumineuses, sésame) et biscuits (transformation de sésame) ; appui à la caractérisation et à la certification des farines ; amélioration de la formulation des farines fortifiées avec une adéquate composition nutritionnelle (avec l'implication de la recherche - université de Tillabéri, INRAN et CIRAD) et le processus de leur certification par les structures agréées par l'Etat; appui en équipement et emballages adéquats ; utilisation de technologies « vertes » (solaire).

Le CIRAD, l'INRAN et l'université de Tillabéri travailleront de façon coordonnée pour renforcer la capacité des transformatrices sur les techniques de production saines et rentables, et pour avoir une formule nutritionnellement et sanitairement valide répondant aux besoins locaux et nationaux, et conformes avec les spécifications demandées par les institutions de l'Etat, l'Unicef, la FAO et autres acteurs œuvrant dans le domaine de la nutrition. L'accompagnement de ces institutions sur la qualité des produits a aussi pour ambition d'aboutir à une certification par l'Agence pour la normalisation, la métrologie et la certification (ANMC).

Transformation de l'arachide : création des unités de transformation de l'arachide et du sésame gérée par les femmes ; formation sur les techniques de transformation de l'arachide et du sésame ; marketing (basé sur l'étude de marché et le Plan d'affaires).

Autres initiatives de transformation qui pourront être soutenu après l'analyse de leur plan d'affaire seraient la production du riz étuvé (120 transformatrices dans la région du fleuve des Unions de Kollo et de Kourthey), la transformation du sésame (80 transformatrices des unions de Téra ; Karakara ; Gobéri ; Torodi et Falwel) et la transformation des produits maraîchers (4 unités de transformation de Falwel ; Loga ; Téra et Torodi) toujours avec un esprit entreprenariat au profit des femmes et des jeunes. Pour ce faire un appui en équipement, petit matériel et emballage sera apporté pour accompagner les transformatrices à améliorer leur production.

Produit 2.4. Les 8 Unions et ses OPB améliorent leur accès aux marchés et augmentent leurs ventes

Activité 2.4.1. Appui à la commercialisation des OPB et Unions

Un diagnostic des OPB impliquées dans la commercialisation (OPB qui font le warrantage et les ventes groupées) sera organisé pour leur aider à établir une stratégie de commercialisation. L'appui aux activités commerciales des OPB et unions comportera les actions suivantes :

- Formation sur le marketing et le suivi des marchés : les OPB seront réunies en deux centres pour le besoin de la formation ;
- Organisation de foires de semences et des produits transformés : des foires régionales (Dosso et Tillabéri) accueilleront les unités de transformation et les semenciers du réseau Mooriben ;
- Vulgarisation des connaissances des normes sanitaires et de qualité.
- Le projet aidera dans le développement d'opportunités de marchés et encouragera l'établissement d'accords commerciaux avec des entreprises privées pour la vente de l'ensemble des produits transformés à Niamey.

Activité 2.4.2 Promotion/facilitation/renforcement des partenariats commerciaux entre les OP et le secteur privé

Le projet aidera à la préparation et négociation de contrats de vente avec le secteur privé. Le projet formera un pool de compétence regroupant 2 participants par union et 3 experts de la direction de Mooriben sur le développement de stratégie de commercialisation.

Le projet facilitera la mise en relation entre les OPB impliquées dans la commercialisation et certains opérateurs et institutions.

La Fédération Mooriben participera dans les plateformes de concertation mises en place pour faciliter les échanges entre acteurs impliqués dans les chaînes de valeurs de produits agroalimentaires comme l'huile d'arachide, les farines fortifiées et autres.

Produit 2.5. Les Unions et OPB accèdent à des sources de financement diversifiées

Activité 2.5.1. Elaborer un mapping des sources financières au Niger dans le secteur agricole et l'agro-transformation.

Un mapping détaillé des acteurs financiers au Niger sera établi, avec les différents instruments en fonction des capacités des OPB emprunteuses, en incluant les domaines de financement, les conditions, les délais, etc. Ce travail sera présenté au niveau de chaque union aux présidents et

trésoriers des Unions et des Comité de Gestion des initiatives entrepreneuriales, et sera mis à jour annuellement par l'équipe financier de Mooriben.

Activité 2.5.2. Favoriser la diversification du financement externe des OPB et Unions

L'équipe administrative et financier de Mooriben apportera un accompagnement aux unions et OPB pour présenter leurs dossiers de financement pour développer des initiatives entrepreneuriales.

Produit 2.6 Les niveaux nutritionnels sont améliorés dans les 16 villages où des jardins de vie, périmètres irrigués, sont mis en place.

Activité 2.6.1. Mise en place de jardins de vie dans 16 villages (2 villages par commune d'intervention).

Les jardins de vie, qui seront mis en place avec aussi l'appui de CBM, s'installeront dans des périmètres irrigués d'environ 1 hectare, divisés en 10 sous-parcelles, où des familles ayant des membres avec handicap produiront des produits maraîchers pour l'autoconsommation et pour la vente, pour améliorer les conditions de vie par l'augmentation des revenus, et la nutrition avec une alimentation plus diversifiée des ménages .Neuf (9) parcelles seront pour les ménages avec personne avec handicap et 1 pour l'établissement scolaire du village.

Les jardins de vie seront dans les villages de Batambéri et Kaboye koira à Falwel ; Kizamou et Rougga tsamia à Karakara ; Djindé Mario et Kobi Gabikane à Loga; Gobéri

L'emplacement des jardins de vie sera établi suivant les critères accordés entre les différents partenaires, en tenant compte en premier lieu de la disponibilité d'eau et de terre valide pour le maraîchage. Le système d'irrigation se fera par pompage solaire et un design du réseau d'irrigation adapté. Le projet renforcera les capacités des exploitants dans la gestion et entretien du système d'irrigation pour assurer sa durabilité.

Le jardin de vie servira aussi à faciliter l'intégration socioéconomique des personnes handicapées qui sont souvent marginalisées dans la société.

Le projet préconisera l'agroécologie dans la production maraîchère et apportera de l'appui conseil aux bénéficiaires non seulement technique, mais aussi économique pour assurer leur durabilité.

La participation des comités scolaire permettra l'éducation à l'agroécologie et la nutrition aux élèves, en même temps qu'elle permettra d'améliorer et diversifier les repas des scolaires en famille.

Activité 2.6.2. Education nutritionnelle aux ménages participants dans les jardins de vie et aux écoles des villages concernés.

En parallèle à la mise en place des jardins de vie (jardin maraîchers), seront réalisées des formations en éducation nutritionnelle des ménages participants et aussi les structures communautaires dans la gestion des écoles seront impliquées, avec la création de clubs d'hygiène et nutrition à travers les comités de gestion des écoles (CGES).

Une technicienne en nutrition (consultante) sera recrutée par le projet pour former les animateurs qui formeront à leur tour les membres des clubs d'hygiène et nutrition sur les techniques culinaires et l'hygiène au foyer.

Produit 3.1. Visibilité et capitalisation des actions du projet

Le projet cherchera la visibilité de ses actions et sa capitalisation qui serviront pour amplifier les atteintes et élargir les apprentissages aux autres organisations paysannes, en particulier à celles

membres des Unions et de la Fédération Mooriben. Cela aidera aussi à mettre en valeur les organisations paysannes.

Activité 3.1.1. Identifier et élaborer des fiches de bonnes pratiques à partir des actions du projet

Les missions de suivi conjointes FAO Mooriben STD, permettront d'identifier périodiquement les bonnes pratiques mises en place qui montrent de meilleurs résultats et semblent avoir plus d'impact sur les moyens de vie des producteurs et leur sécurité alimentaire. Des fiches techniques seront alors élaborées ainsi que du matériel audio-visuel d'appui.

Des ateliers de capitalisation seront conduits pour permettre aux différents acteurs de partager et d'arriver à expliciter les enseignements et leçons apprises, et établir des recommandations L'outil privilégié qui sera utilisé lors de ces ateliers est la fiche de partage d'expérience

Les fiches de bonnes pratiques seront éditées et imprimés et mise à disposition des animateurs et des paysans relais pour leur utilisation sur le terrain.

De ce processus, un document de capitalisation sera rédigé et diffusé au niveau des unions, des partenaires du projet, ainsi que d'autres acteurs de développement œuvrant dans le domaine de la résilience climatique et de la souveraineté alimentaire.

Activité 3.1.2. Identification de cas de succès des activités mises en œuvre par le projet, et réalisation de produits audiovisuels avec des histoires de succès qui soient témoins de l'impact de l'amélioration de la résilience des ménages et de la vie associative.

Les cas de succès feront l'objet de capitalisation et communication. Des matériels audiovisuels, centrés sur la perception et communication des ménages et membres des OP, seront produits et diffusés pour élargir la motivation des ménages et la visibilité des organisations paysannes, des unions et de la fédération.

Produit 3.2. La Coordination, la gestion et le suivi du projet sont assurés

Activité 3.2.1. Coordination au niveau central et régional

La coordination du Projet sera assurée par l'Unité de Coordination Mooriben-FAO décrite dans le point 2.1.1.

Un coordinateur du projet de Mooriben sera dédié à temps plein sur le projet et assurera la coordination avec le point focal de la FAO, les Unions de la fédération, les communes, les services techniques de l'Etat. Particulièrement au niveau régional et départemental dans les zones d'intervention, (voir termes de référence en annexe IV), il coordonnera une équipe de Mooriben de mise en œuvre des activités, constituée de : un responsable d'opération de Mooriben, un responsable d'administration et finances (temps partiel), un responsable de suivi et évaluation (temps partiel), un expert agro-économiste, un expert environnemental, et autre personnel d'appui.

Il s'assurera de la préparation en temps opportun des dossiers des besoins identifiés par Mooriben en intrants et équipement, et conformes à la planification pour, ainsi que du ciblage et calendrier de distribution qui seront transmis au point focal de la FAO, qui vérifiera la conformité aux normes et procédures, et transféra les dossiers aux responsables d'opération et d'achats de la FAO.

Le Coordinateur s'assurera de coordonner les activités sur le terrain, en s'appuyant sur les superviseurs de zone, un par région d'intervention, qui à leur tour coordonneront et soutiendront les 23 animateurs, avec l'appui de l'équipe d'experts dans chaque domaine.

Activité 3.2.2. Gestion administrative et financière du projet

La gestion administrative et financière du projet se fera suivant les normes et procédures de la FAO, comme entité de supervision du projet, depuis le bureau à Niamey. Pour assurer cette activité, un chargé international d'opération sera à temps partiel (1 mois pour l'ensemble du projet) appuyé par un assistant national aux opérations (3 mois). Les achats et contrats seront sous la responsabilité d'un officier international d'achat (3 mois) et un assistant national (2 mois).

L'équipe administrative de Mooriben sera responsable du suivi administrative et financier de la lettre d'accord signée avec l'entité de supervision.

Activité 3.2.3. Système de suivi et évaluation (établissement de ligne de base et finale, etc.) et missions de suivi conjointes FAO-Mooriben sur le terrain

Le principal outil de S&E et de gestion du projet est son cadre logique avec ses indicateurs et ses cibles. La FAO est le responsable du suivi et de l'évaluation en utilisant ce cadre pour une mise à jour semestrielle (demandé par le GAFSP) du niveau d'avancement des résultats du projet à tous les niveaux (produits, effets et impact).

Le tableau du Cadre Logique de l'annexe II donne un aperçu des indicateurs du projet, avec les valeurs cibles, , la fréquence de collecte des données, les sources de vérification. Les valeurs de référence non disponibles à ce jour, seront établis lors de la réalisation de la ligne de base.

Le système de suivi des résultats comprendra des enquêtes de suivi post-distribution (PDM); le suivi de carrés de rendements pour les principales cultures appuyées par le projet, des enquêtes alimentaires et non alimentaires pour certaines composantes faites par un prestataire spécialisé indépendant.

Des indicateurs sur la Diversité Alimentaire des Ménages (*Household Dietary Diversity Score*, HDDS), et de la Diversité alimentaire minimale-Femmes (*Minimum Dietary Diversity-Women*, o MDD-W), apporteront une information sur la qualité alimentaire des ménages.

L'étude de référence (*baseline*) s'effectuera au démarrage du projet et avant la mise en œuvre des activités sur le terrain et sera coordonnée par la cellule de suivi-évaluation du projet.

Parallèlement, FUGPN Mooriben développera son dispositif interne de suivi-évaluation et à l'image de sa structuration (fédération unions-groupements de base). Le dispositif est coordonné par une cellule fédérale constituée du responsable et d'un assistant de suivi évaluation. A la base au niveau groupement Mooriben dispose de 650 paysans relais, 85 animateurs au niveau union et cinq (5) superviseurs de zones au niveau grappe d'unions. Ce dispositif permet la remontée systématique des informations, chaque acteur transmettant respectivement au niveau supérieur. Une attention sera portée dans le projet à l'élaboration d'indicateurs paysans ce qui contribuera à une meilleure appropriation de cette action. Le processus de remonté des données suit les étapes ci-après :

Les animateurs (au niveau des unions) à partir des données collectées par les paysans relais envoient dans leurs rapports au superviseur de zone. Les superviseurs des zones consolident les rapports reçus des animateurs avant de le transmettre au Responsable de Suivi-évaluation, qui élabore le rapport sur la base des données reçues.

Le système de suivi-évaluation du projet sera coordonné par une cellule composée du Responsable de suivi-évaluation de Mooriben, son homologue/points focal de la FAO Niger et le suivi-évaluation du Centre d'Investissement de la FAO (CFI). Une plateforme équipée de logiciels (logiciel de suivi-évaluation ; logiciel de collecte de données adapté) sera utilisée pour automatiser le système pour plus d'efficience des opérations.

Activité 3.2.4. Ateliers de lancement et de clôture du projet

Un atelier de lancement réunissant des invités (40 issus des unions et OP de Mooriben dans les communes d'intervention ; des ministères de l'agriculture, l'élevage et l'environnement; INRAN, CBM, autres institutions nationales et internationales) sera organisé en début de projet pour assurer une grande visibilité au projet.

Un atelier de clôture au cours duquel les principaux résultats et leçons apprises seront présentés à l'ensemble des partenaires et aux partenaires techniques et financier. Cet atelier donnera l'opportunité aux Unions et de présenter et rendre visible leurs produits et travail.

Activité 3.2.5. Revues à mi-parcours et finale

Une revue à mi parcours sera conduite par le Centre d'Investissement durant la deuxième année de mise en œuvre du projet impliquant toutes les parties prenantes. Le but est de passer en revue les avancements et résultats intermédiaires du projet, discuter des défis rencontrés et établir des recommandations d'amélioration, de changement pour la seconde partie de mise en œuvre et identifier les meilleures pratiques à capitaliser.

Conformément aux approches d'évaluation de la FAO et du GAFSP, une revue d'impact (impact assessment) sera effectuée sous la responsabilité du Centre d'Investissement , destinée à mesurer l'impact à la clôture du projet par rapport la situation de base, prenant comme référence le cadre de résultats du projet. Elle nécessitera la mobilisation du personnel de CFI et de consultants nationaux et elle comprendra la consultation de toutes les parties prenantes ` et des visites de terrain.

Activité 3.2.6. Reporting

Conformément aux normes de FAO, un rapportage d'avancement sera réalisé semestriellement conforme au canevas établi. À la fin du projet un rapport final complet sera rédigé conforme aux normes de la FAO.

1.4. Avantages comparatifs

1.4.1 Mandat d'agir

La FAO a un mandat de ses membres pour travailler à l'échelle mondiale sur tous les aspects relatifs à l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les résultats attendus s'inscrivent directement dans les priorités de l'organisation telles que la stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025, qui inclut les partenariats avec les organisations de producteurs, et le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, approuvé le 18 juin 2022, qui inclut : Amélioration en termes de production AP: Établir des modes de consommation et de production durables grâce à des filières d'approvisionnement efficaces et inclusives dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux local, régional et mondial, en veillant à la résilience et à la durabilité des systèmes agroalimentaires dans le contexte du changement climatique et environnemental ; Amélioration en termes de condition AV : Promouvoir une croissance économique inclusive en réduisant les inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, hommes et femmes); dans les domaines prioritaires AV 5- Systèmes agroalimentaires résilients.

En outre, le projet appuiera la mise en œuvre de certaines des initiatives régionales de la FAO pour l'Afrique, notamment 1) la lutte contre la faim et 2) la promotion de pratiques et principes innovants durables et inclusifs pour les processus de production et de postproduction, conformément aux engagements régionaux, tels que les engagements de l'Union africaine pour mettre fin à la faim d'ici 2025; poursuivre un programme de transformation agricole inclusif pour réduire la pauvreté; et le renforcement de la résilience des moyens d'existence et des systèmes de production, entre autres, qui

sont inscrits dans la «Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et des moyens d'existence améliorés» adoptée en 2014.

La Stratégie de la FAO sur le changement climatique et la stratégie de résilience traduit le mandat de base de la FAO en choix stratégiques et priorités d'action aux niveaux mondial, régional, national et local dans le but principal d'aider ses membres à respecter leurs engagements face au changement climatique, renforcer la résilience des moyens de subsistance et réduire la pauvreté rurale.

Le mandat de Mooriben pour agir dans les différentes composantes prévues dans le projet, tire sa légitimité des assemblées générales (AG) tenues tant au niveau des unions qu'au niveau de la Fédération et de ses statuts. En effet, selon l'article 7 des statuts de Mooriben les buts de sa constitution sont : l'autopromotion paysanne, la promotion du monde rural, l'entreprise et l'organisation pour les membres des activités économiques, sociales, éducatives, culturelles et humanitaires ce qui est parfaite harmonie avec les actions promues dans le projet. Aussi, les objectifs poursuivis par Mooriben dont on peut citer entre autres : i) la défense des droits et intérêts des membres et de la profession agricole ; ii) l'organisation, la coordination, l'orienter et la programmation des actions de développement et dans le domaine de l'humanitaire ; iii) la facilitation des échanges ; favoriser les activités économiques, sociales, culturelles ; encourager la recherche-action paysanne ; iv) la représenter des organisations paysannes membres tant auprès des services gouvernementaux que non gouvernementaux. Avant l'élaboration de la note conceptuelle Mooriben a organisé une assemblée générale (AG), tenue le 26 juin 2021, pour consulter les unions sur l'autorisation de répondre à l'appel à proposition. Au sortir de l'AG, mandat a été donné au conseil d'administration et de la Direction pour faire une proposition en leur nom.

1.4.2. Capacité opérationnelle

La FAO présente au Niger depuis 1978, compte avec un bureau à Niamey et 4 sous-bureaux régionaux. La FAO au Niger dispose du personnel qui participera à la mise en œuvre de ce projet. La FAO au Niger compte avec une équipe de 70 personnes, dont 12 femmes. Parmi lequel, des experts en agriculture, élevage, chaîne de valeur, organisation de producteurs, gestion des conflits, nutrition, suivi et évaluation. En moyenne la FAO exécute un portefeuille de 25 projets par année au Niger-

L'ensemble des opérations sera assuré par l'équipe d'opérations du bureau de Niamey. Les achats seront faits suivant les procédures FAO, et les intrants seront livrés par les fournisseurs dans les sites de distribution ciblés, établis en accord avec Mooriben.

Des accords avec des partenaires seront faits pour la réalisation d'enquêtes sur le terrain pour le plan de suivi et évaluation, dont le *Post Distribution Monitoring* sous la supervision de l'équipe de suivi et évaluation de la FAO.

Le partenariat avec la Fédération Mooriben sera établi à travers une Protocole d'Accord (Letter of Agreement).

Les instances dirigeantes de Mooriben sont l'assemblée générale (AG), le conseil d'administration (CA) et le comité de surveillance. L'AG est composée de l'ensemble des membres titulaires des parts sociales à la date de sa convocation. Elle constitue l'organe suprême de délibération de Mooriben. L'AG de 2021 a donné mandat au CA pour l'application des décisions adoptées. Le CA se fait accompagner par la direction pour la mise en œuvre des actions. Au nom du CA et donc de tout Mooriben le Président du Conseil d'Administration (PCA) est habilité à prendre toute décision pour mener à bien les actions de ce projet. Il signe les documents qui engagent la direction et les unions bénéficiaires du projet.

La capacité opérationnelle de Mooriben dans les régions de Dosso et de Tillabéri est présente dans les 8 Unions dans lesquelles le projet intervient (Madaben de FALwel, Lakalkanaye de Loga, Guimshiki

de Karakara, Alhéri de Gobéri, Hareyben de Téra, Potol de Torodi, Dabari de Kourthey et Margou de Boubon/Karma).

Dans les zones d'action de ces Unions, Mooriben dispose d'un réseau de 23 animateurs, dont la rémunération de 16 d'entre eux sera prise en charge par le fonds GAFSP, tandis que les autres 7 le seront par le partenaire CBM . Les animateurs, seront renforcés techniquement tout au long du projet et auront la charge de renforcer les capacités des membres des OPB et de leur encadrement rapproché durant toute la durée du Projet. Aussi, il y'a un réseau de 150 paysans relais dans les unions cibles du projet.

Mooriben dispose tant au niveau national qu'au niveau union des infrastructures et des équipes techniques . Il s'agit :

- Au niveau national Mooriben compte avec deux bureaux à Niamey servant de siège et abritant une équipe technique et logistique de 10 membres.
- Au niveau des unions, chaque union dispose d'un siège, et de 2 à 3 animateurs.
- Mooriben compte avec une voiture, 16 motos (décentralisées au niveau des unions), et de l'équipement informatique et de bureau dont une photocopieuse, ainsi que de communication. Cet équipement sera renforcé avec le projet pour améliorer la capacité de mise en œuvre des activités.

Le projet prendra en charge partiellement le coût du responsable administratif et financier RAF ; du responsable de S&E ; de la logisticienne ; la caissière et le gardien ; et la prise en charge totale d'un Coordonnateur du projet; un chauffeur ; 16 animateurs ; 2 superviseurs de zone).

Par ailleurs, la FAO Niger signera un contrat avec Niger Poste ou un autre fournisseur de service financier avec lequel elle a des expériences antérieures réussies pour le transfert du cash aux bénéficiaires.

1.4.3. Position d'agir

Les connaissances techniques multidisciplinaires et l'expertise de la FAO dans le secteur agricole en font une institution essentielle pour promouvoir le renforcement de la résilience des communautés les plus vulnérables. Son rôle de premier plan dans le travail normatif et son expérience dans l'appui aux pays dans les processus nationaux de Gestion de Risques de Désastres (GRD), d'Adaptation au Changement Climatique, de développement de chaînes de valeur alimentaire, de réduction de la pauvreté sont essentiels pour la mise en œuvre réussie du projet.

La FAO a développé le concept d'agriculture intelligente face au climat et a été le principal défenseur de son intégration dans des politiques cohérentes et des interventions de production. La FAO dirige les efforts internationaux sur la CSA et héberge le Secrétariat de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat (GACSA). La FAO a également développé un cadre solide autour de la protection sociale et de la gestion des risques climatiques, y compris des approches spécifiques combinant des intrants économiques (transferts monétaires) avec des actifs productifs, des intrants et / ou une formation technique pour améliorer les moyens de subsistance et les capacités de production des ménages vulnérables.

Mooriben tient sa position d'agir de

- Son ancrage dans la zone d'intervention du projet. En effet, elle compte dans cette zone plus de 500 organisations de base ce qui lui confère une légitimité dans ces 2 régions (Dosso et Tillabéri);
- Son expertise de plus de 20 ans dans l'appui aux organisations de base dans la mise en œuvre des activités de développement ;

- Sa capacité de mise en œuvre et de suivi des activités sur le terrain malgré la situation d'insécurité dans certaines communes à travers son puissant réseau d'animateurs, de paysans relais et des élus des unions et des comité spécialisés qui appuie les différents conseils d'administration dans la mise en œuvre des décisions prises en assemblée générale
- Sa capacité de faciliter le transfert des connaissances à travers son réseau de 23 animateurs endogènes et des paysans relais qui continueront les appuis de proximité au-delà de la durée du projet
- Sa stratégie de mettre à chaque occasion un pool de formateurs pour faciliter le renforcement de capacité à grande échelle au sein des organisations de producteurs/trices de base
- L'existence au niveau de la direction des cadres ayant développé une expertise dans l'accompagnement des organisations de base et dans la mise en œuvre des actions dans les domaines du développement rural et de l'agro-écologie.

1.4.4. Leçons apprises

Les analyses faites dans le cadre de projets FAO au Niger et l'expérience de Mooriben ont permis d'identifier des leçons dont :

Renforcement de la résilience : la possession d'actif productifs (intrants et outils agricoles, bétail) et non-productifs sont d'importants contributeurs de la résilience, et certaines actifs (bétail, et le fait de posséder son propre logement) ont un impact positif sur la sécurité alimentaire. Ainsi, la distribution d'intrants agricoles de qualité (semences, outils et autres), de bétail et d'équipement de pêche ainsi que le renforcement des capacités de transformation et de commercialisation des produits agricoles, pastoraux et de la pêche permettraient de consolider l'accès aux actifs et on pourrait en attendre un impact positif sur la capacité de résilience des ménages à relativement court terme.

Tout de même, les filets de sécurité sociale ne sont pas ignorés, et l'inclusion d'activités de cash for work pour des jeunes ou femmes leur apportera des revenus en attendant leurs récoltes ou autres productions. Grâce au pilier financier de l'approche des Associations villageoises d'épargne et crédits (AVEC), qui promeut l'éducation financière et donne accès à de petits prêts ainsi qu'à une caisse de solidarité, destinée à soutenir les membres en cas de chocs. Il offre un moyen plus régulier et plus structuré d'accéder à une assistance lorsqu'un ménage en a besoin, dans le but d'investir dans certains aspects de ses capacités de production et/ou d'adaptation, et/ou de réduire les besoins d'adaptation négative dans les périodes difficiles.

De plus, les transferts d'intrants productifs permettraient également la consolidation des actifs des ménages et par conséquent une dépendance moindre aussi bien aux filets de sécurité formels qu'informels, et une plus grande capacité à répondre aux futurs chocs.

Renforcement de la cohésion sociale et de la gouvernance locale participative et inclusive : comme les chocs naturels, les niveaux de participation politique et de cohésion sociale dans une communauté sont directement liés au statut de sécurité alimentaire et aux capacités d'adaptation de la population. Lorsque dans les communautés où des décisions unilatérales ou non inclusives sont prises, les ménages sont moins en sécurité alimentaire.

Lorsque la prise de décision au niveau communautaire est plus inclusive, elle étend l'accès aux ressources, aux actifs et aux services à plusieurs segments de la population, augmentant ainsi leur capacité à assurer leur sécurité alimentaire. Élargir la participation à la gouvernance, la résolution des conflits et la prise de décision au niveau communautaire à une diversité de personnes et de groupes, en particulier des femmes, des jeunes, des groupes défavorisés, et des groupes vulnérables, est une nécessité reconnue pour renforcer la cohésion sociale, construire une paix durable et faciliter un développement structurel.

En outre, le fait de travailler sur l'autonomisation et l'inclusion des femmes au niveau communautaire peut entraîner un impact positif sur leur inclusion dans la prise de décision au niveau ménage. Cela est essentiel pour le renforcement de la sécurité alimentaire : les résultats de l'enquête de 2018 (dans le cadre du projet *Rome Based Agencies*) indiquent que lorsque les femmes participent aux décisions concernant les dépenses du ménage, plus de fonds sont alloués à l'achat de nourriture et à d'autres dépenses essentielles. En plus, les expériences de la FAO dans la sécurité nutritionnelle mettent en

évidence l'importance de l'engagement et de la participation actives des femmes pour la mise en œuvre des bonnes pratiques nutritionnelles qui bénéficient à tous les membres du ménage.

Les cadres de concertation où participent tous les acteurs utilisant les ressources naturelles, STD, les autorités locales, les chefs religieux et coutumiers, dont aussi bien Mooriben que la FAO ont une large expérience, ont permis de comprendre que tant que les principaux utilisateurs des ressources naturelles partagées se retrouvent pour discuter de leurs problèmes autour de ces dernières il est possible de prévenir et mais aussi le cas échéant de gérer les conflits de façon non violente. Cette expérience sera mise à profit dans ce projet pour garantir la confiance entre les acteurs.

Opportunités à moyen et long terme et partenariats nécessaires : Les conflits et les disputes au niveau local, qui sont fréquents les zones rurales du Niger, se perpétuent dans un cycle de gouvernance locale affaiblie et une fragmentation sociale. Cela empêche le développement local et engendre plusieurs défis structurels qui entravent la sécurité alimentaire et la résilience. Les efforts de la FAO et de ses partenaires pour réduire et améliorer la résolution des conflits sur les ressources naturelles et pour encourager la gouvernance participative peuvent avoir des retombées positives dans d'autres domaines de la gouvernance. Pour aborder cette question de manière plus large et plus systématique, la FAO devrait s'associer à des organisations spécialisées et à des contreparties gouvernementales travaillant sur le renforcement et l'amélioration de la gouvernance participative, la cohésion sociale et l'autonomisation des femmes au sens plus large. Les partenariats stratégiques et la coordination des interventions complémentaires peuvent multiplier les effets des interventions de chaque partenaire et conduire à un changement structurel durable.

A travers la mise en œuvre du Projet Intégré Agriculture Elevage (PAIE) exécuté de 2020 à 2022, Mooriben a tiré la leçon, par l'expérience acquise, selon laquelle l'intégration agriculture élevage est une des conditions importantes pour booster la production et accroître les revenus des jeunes et des femmes.

Mooriben a tiré beaucoup de leçons à travers ses collaborations avec la recherche. En effet, cette collaboration a permis à Mooriben de comprendre que la co-construction des solutions par la recherche et les organisations paysannes appliquée aux problèmes exprimés par les producteurs donne un meilleur résultat par rapport aux solutions top down. La collaboration avec l'université et le CIRAD sera mise à profit dans l'exécution de ce projet. Aussi, la collaboration avec la recherche a permis à Mooriben de rendre visible beaucoup de ses réalisations et de les capitaliser. Aussi, la collaboration avec la recherche a permis :

Pour avoir une adhésion des producteurs à une technologie, la collaboration avec la recherche a permis de comprendre que les essais sont un bon moyen de diffusion et les résultats constituent un outil d'aide à la décision et que les producteurs s'approprient les technologies en toute connaissance de cause.

La capitalisation permet non seulement de faire de la visibilité mais aussi sert pour la mise en œuvre des nouvelles initiatives.

Accès au crédit. La Fédération a essayé plusieurs initiatives pour faciliter l'accès au crédit au profit des producteurs allant du crédit autogéré sur la base des tontines des membres qui constituent les premières formes d'association d'épargne et de crédit depuis les années 90. Par la suite, les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ont été améliorées sur le plan organisationnel et de gestion.

Concernant les AVEC, Mooriben a développé une grande expertise dans trois régions du Niger (Tillabéri, Dosso et Niamey), dans plus de 40 communes, à travers la mise en place d'environ 300 AVEC, dont 12 dans le cadre de la collaboration avec la FAO en 2019, 25 sur deux projets financés par CBM (2022-2023), 100 dans le cadre du projet 2Scale de la SVN-Niger en 2021. L'ensemble de ces AVEC sont fonctionnelles mais avec une organisation qui gagnerait à être améliorée, par le renforcement de la

connaissance des règles de fonctionnement et bonne gouvernance. Malgré les insuffisances parfois constatées dans leur fonctionnement, irrégularité dans la tenue des réunions, tenue des outils de gestion insuffisante, montant des micro-crédits limité compte tenu de l'étroitesse des cotisations, méconnaissance des règles de partage des parts à la fin du cycle, elles jouent un important rôle dans le financement des activités des membres. Ces AVEC financent tant les initiatives individuelles d'activités génératrices de revenus (AGR), comme l'embouche entre autres, et des initiatives du groupe le plus souvent au niveau des transformatrices pour l'acquisition des équipements ou comme fonds de fonctionnement de l'activité.

L'analyse des quatre ans d'expérience de Mooriben avec les AVEC montrent que ces dernières peuvent jouer un rôle déterminant dans l'autofinancement des femmes et des ménages tant sur le plan économique (financement des activités génératrices de revenus des femmes) que sur le plan social à travers les prêts pour la santé et autres évènements sociaux. Cette sollicitation des membres vis-à-vis de leur caisse pour les financements montre l'importance de cet instrument endogène de financement. Cette expérience révèle aussi des améliorations à apporter pour qu'elles puissent véritablement jouer un rôle significatif. Pour une dynamisation efficace et efficiente des AVEC, Mooriben fera un suivi proche des AVEC dans le projet par les animateurs (qui auront eux-mêmes renforcé leurs capacités par un expert en AVEC) afin de déterminer avec précision leurs forces et faibles, et répondre au cas par cas aux difficultés que leur fonctionnement puisse présenter.

La possibilité de coupler les AVEC aux actions de cash for work peuvent permettre aux participants de faire des cotisations plus élevées qui leur ouvre des possibilités d'accéder à un capital productif plus important. En terme de leçons apprises, on peut noter, la préférence de la population à participer à la mise en place des AVEC, versus les Institutions de Micro-Finances (IMF) dont elle a de très mauvais souvenirs du fait de la cherté des crédits mais aussi surtout les pertes de leurs épargnes dans les IMF où les lignes de crédit ont été logées qui se sont volatilisées avec la faillite de ces dernières.

Renforcement des compétences locales : Suite à la pandémie du Covid 19 et la présente insécurité qui ont conduit certaines ONG (nationales et internationales à suspendre certaines interventions, voire arrêter toutes leurs activités dans des zones concernées a permis à Mooriben de tirer la leçon selon laquelle la stratégie qu'elle a développé d'avoir un pool de compétence locale a été le principal facteur pour pouvoir continuer de mettre en œuvre ses activités dans les mêmes zones sans trop de difficulté. C'est pour cette raison que les animateurs seront au centre du dispositif opérationnel qui sera mis en place dans le cadre de ce projet.

Opportunités économiques pour les personnes avec handicap : Avec l'accompagnement de CBM, Mooriben a installé 24 jardins de vie dans les régions de Dosso et Tillabéri. Cela a facilité la création d'AGR pour au moins 46 personnes handicapées qui ont acquis aujourd'hui une meilleure situation économique et l'amélioration de la situation nutritionnelle de leur ménage d'attache.

1.4.5. Gestion des connaissances et communication

Dans un monde en transformation rapide, l'information et la connaissance sont plus que jamais des facteurs clé de la résilience, de la capacité d'adaptation et d'innovation des sociétés rurales. L'information et la connaissance sont aussi des enjeux majeurs pour Mooriben qui a choisi de les placer au cœur de son Plan Stratégique 2016-2025. En effet, l'axe stratégique 6 « Acquérir et produire de la connaissance au service de ses membres et de la société » met l'accent sur l'importance de la connaissance et son caractère ambivalent : Mooriben doit à la fois acquérir de la connaissance dans un certain nombre de domaines, mais est aussi productrice de cette connaissance.

Dans ce projet, une place particulière est réservée à la gestion des connaissances et la communication.

La gestion des connaissances (GC) joue un rôle clé tout au long du projet, car elle permettra de partager les connaissances, l'apprentissage et les expériences générés et de les internaliser par les parties prenantes à différents niveaux. Cette diffusion des connaissances et des produits obtenus dans le cadre du projet permettra de disposer d'outils et de lignes d'action pour la mise à l'échelle des actions.

Les résultats les plus saillants seront capitalisés et partagés avec l'ensemble des parties prenantes de ce projet mais aussi avec les autres partenaires. Pour ce faire, les radios communautaires, les sites web (de Mooriben et ses partenaires) les réseaux sociaux ainsi que des versions papier et audio-visuelles seront utilisées, pour diffuser les bonnes pratiques et apprentissages, et les histoires de succès.

Une stratégie de communication sera élaborée dès la phase initiale du projet avec le soutien du responsable de l'information et de la communication de la FAO Niger. Une ligne budgétaire spécifique sera affectée à la communication.

SECTION 2. FAISABILITÉ

2.1 Dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre

2.1.1. Cadre institutionnel et coordination

La mise en œuvre du projet relève de la responsabilité de la société civile (Fédération Mooriben et ses Unions), avec l'appui des partenaires étatiques et non étatiques sous la supervision technique et administrative de la FAO. Un Comité de Pilotage (CP) et une Unité de Coordination (UC) faciliteront le pilotage, la coordination et le suivi du projet. La participation des parties prenantes et la mise en place de passerelles entre elles pour renforcer leurs actions collectives guideront la mise en œuvre du projet.

La Fédération Mooriben opère dans un cadre institutionnel global en milieu rural qui inclut à la fois les acteurs du secteur public et de la société civile. Du point de vue administratif Mooriben est sous la tutelle du ministère de l'agriculture à travers la Direction de l'Action Coopérative et de Promotion des organisations Rurales (DAC/POR).

Le Comité de Pilotage (CP) sera composé par le Directeur de la DAC/POR du Ministère de l'Agriculture, le Président de la Fédération Mooriben, le Représentant de la FAO au Niger, et 2 représentants parmi les élus des 8 Unions participantes dans le projet, dont au moins une femme. Le Coordonnateur du projet de Mooriben agira en tant que secrétaire du CP et le Point focal de la FAO pour le projet, comme vice-secrétaire. Le comité de pilotage servira à assurer la supervision générale des travaux du projet, y compris l'examen des plans de travail d'avancement du projet et des rapports d'avancement du projet. Le comité de pilotage contribuera également à établir des relations et la confiance entre les parties tout en servant de moyen pour favoriser la coordination du projet avec les initiatives en cours du gouvernement et du secteur privé.

Le CP se réunira deux fois (2) par an pour suivre l'avancement du projet et s'assurer que les objectifs du projet suivent la stratégie d'intervention. Les réunions se tiendront dans deuxième semaine du mois de juin et deuxième semaine du mois de décembre, pour mieux se cadrer aux dates de suivi du GAFSP. Plus spécifiquement, les tâches du comité de pilotage seront de : (i) approuver les plans de travail et budgets annuels (PTBA) ; (ii) approuver les rapports semestriels d'exécution, conformes au modèle standard de FAO et du GAFSP; et (iii) veiller à la mise en œuvre des recommandations formulées par les missions de supervision et d'évaluation.

Le Conseil d'Administration de la Fédération Mooriben nommera le Coordonnateur du Projet, en tenant compte des termes de référence du poste. La coordination quotidienne du projet relèvera de la responsabilité d'une Unité de Coordination de la mise en œuvre du projet (UC), comme décrit dans le point 2.1.4 Dispositions de gestion et d'appui opérationnel.

Le projet compte sur une forte implication des services décentralisés (STD), Directions Régionales de Dosso et Tillabéri, Directions Départementales de Loga, Diondiou, Boboye, Tillabéri, Kollo , Torodi et Téra, et agents communaux des ministères de l'Agriculture, de l'élevage et de l'environnement, dans la mise en œuvre et le suivi technique.

Les STD du Ministère de l'Environnement donneront des appuis techniques aux formations et suivi pour la réhabilitation de terres dégradées

Les services techniques du Ministère de l'élevage assureront le suivi de l'état de santé des animaux à travers leur service communal de l'élevage.

Les Mairies, en tant qu'entités administratives chargées du développement de la commune, joueront le rôle de contrôle de la conformité des actions par rapport à leurs plans de développement communaux.

Les COFOB : les Commissions Foncières de Base, qui sont chargées du foncier au niveau villageois, seront associées pour la régularisation des terrains mis à disposition des agriculteurs dans le cadre de ce projet.

Le coordonnateur du projet de Mooriben sera l'interlocuteur direct de la FAO et coordonnera l'ensemble du personnel mise à disposition par la fédération et leurs unions dans les deux régions d'intervention.

2.1.2. Stratégie/ méthodologie

La démarche d'intervention globale est fondée sur les structures des organisations paysannes, et la participation communautaire dans la gestion des activités, et plus concrètement les membres des OP, et leur représentation à travers les élus de leurs organisations, cherchant à renforcer et responsabiliser les organisations paysannes, tout en assurant la redevabilité.

L'**approche participative** à tous les niveaux et de tous les acteurs sera privilégiée. En effet, tout comme lors de la phase d'élaboration, la phase de mise en œuvre mettra les OP cibles au cœur des actions ce qui leur permettra de s'approprier les actions et qu'ils en deviennent pleinement responsables, pendant le projet et après. L'implication des acteurs à toutes les étapes du processus procède de la volonté de Mooriben d'assurer une meilleure appropriation des activités par les bénéficiaires et garantir à terme leur durabilité.

Mooriben se chargera de renforcer les capacités et le rôle des animateurs endogènes qui sont sur le terrain afin de garantir le respect des engagements pris pour la réussite des actions du projet et de les appuyer pour faire le suivi et le rapportage.

La formation de formateurs pour atteindre un plus grand nombre d'apprenants, et prenant en compte les langues locales, le niveau d'alphabétisation des apprenants, la localisation, etc.

Intégration du genre : La participation des femmes aux activités génératrices de revenus peut être limitée par un manque de mobilisation des ressources ainsi que par des normes culturelles. Le projet mettra en œuvre des interventions axées principalement sur des activités agricoles génératrices de revenus et la création d'emplois ruraux pour les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables et marginalisés, leur permettant d'accroître leur indépendance économique et de renforcer leur implication dans la prise de décision au sein de leur communauté, de leur OP, de leur union et de la Fédération Mooriben. Pour cela l'ensemble du personnel de Mooriben et des unions renforceront leurs connaissances et travailleront pour l'approche genre dans toutes les interventions.

Redevabilité envers les populations : Le suivi rapproché sera fait par les animateurs endogènes et les paysans relais avec les services techniques déconcentrés de l'État se trouvant au niveau des communes. Les données qui serviront à renseigner les indicateurs de suivi de Mooriben sont collectées par ces animateurs endogènes qui les transmettront à Mooriben pour analyse. Des retours de ces analyses vers les animateurs leur permettront de monter en compétences ; des retours seront aussi faits auprès des populations cibles elles-mêmes afin de favoriser les échanges d'expériences et partages des compétences acquises entre pairs. L'apprentissage permet au tant aux groupes cibles qu'aux animateurs endogènes et aux paysans relais chargés de les encadrer, d'internaliser les technologies proposées pour se les approprier afin de pouvoir pérenniser les actions après projet.

2.1.3. Supervision technique et mécanismes de soutien

La FAO agira comme entité de supervision technique tout au long du projet, en s'appuyant sur son équipe d'experts dans les différents domaines d'intervention. Plus particulièrement la FAO, à travers ses experts du bureau de Niger, avec l'appui des bureaux sous-régionaux et régionaux et du siège, donnera son soutien pour assurer la qualité des interventions et pour renforcer la capacité de l'équipe Mooriben dans la mise en œuvre et le suivi des activités.

Les Institutions nationales de tutelle, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage, et Ministère de l'Environnement et la lutte contre la désertification, apporteront aussi son soutien technique à travers ses services décentralisés.

Le bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'ouest organisera des missions d'appui technique, et de suivi.

FAO-Niger sera responsable, avec le Lead Technical Officer (LTO)/Lead Technical Unit (LTU), de la mise en place de toutes les activités et des relations de partenariat.

Un spécialiste Cash du siège apportera son appui et l'assurance qualité du volet Cash For Work.

Responsable du budget (*Budget Holder*). Le Représentant de la FAO au Niger sera le responsable du budget de ce projet. Le BH, travaillant en étroite collaboration avec le fonctionnaire technique principal (LTO), sera responsable de la gestion opérationnelle, administrative et financière de ce projet en temps opportun. Le BH sera responsable du rapport financier, de l'achat de biens et de la sous-traitance de services pour les activités du projet conformément aux règles et procédures de la FAO. L'approbation finale de l'utilisation des ressources du projet revient aux BH, toujours conformément aux règles et procédures de la FAO.

Fonctionnaire technique principal de la FAO (LTO): un fonctionnaire technique au sein du bureau sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest sera le LTO de ce projet. Le LTO fournira un appui technique à la Représentation du Niger et à l'équipe de projet. Il/elle coordonnera la fourniture du soutien technique approprié de la part de toutes les unités concernées de la FAO représentées dans l'équipe spéciale de projet, en particulier le Centre d'Investissement de la FAO (CFIA).

Une Équipe multidisciplinaire du projet sera mise en place par le Budget Holder et le LTO, mandatée pour veiller à ce que le projet soit mis en œuvre de manière cohérente, en conformité avec les buts et politiques de l'Organisation, ainsi qu'à la fourniture de niveaux adéquats de soutien technique, opérationnel et administratif tout au long du cycle du projet.

Les experts par domaine seront impliqués dans l'évaluation technique de l'avancement et des produits du projet et l'identification de solutions et/ou de changements possibles dans les activités du projet lorsque des problèmes techniques apparaissent au cours de la mise en œuvre du projet. Un soutien continu sera fourni à travers des missions de supervision et des missions visant à la formation du personnel.

2.1.4. Dispositions de gestion et opérationnelles.

Au-delà du Comité de pilotage (CP) décrit dans le point 2.1.1, une Unité de Coordination (UC) sera responsable de la planification, la mise en œuvre des activités et du S&E du projet, et établira les rapports d'avancement techniques et financiers, et identifiera les besoins et des défis du projet, qui puissent survenir durant l'exécution. L'UC, basée à Niamey, sera composée du Coordinateur de Mooriben du projet, du point focal de FAO, d'un responsable des opérations de la FAO, du responsable des opérations de Mooriben, d'un chargé de suivi-évaluation de la FAO et du responsable S&E de Mooriben. Cette UC se réunira au moins une fois par mois.

Mooriben établira une équipe de projet (Equipe Mooriben-EM) avec du personnel dédié à temps plein (Coordonnateur Mooriben du projet, expert agroéconomiste, chauffeur) ou partiel (Responsable des opérations techniques, responsable administratif et financier, expert environnement, logisticien, expert suivi et évaluation, caissière), ainsi que 2 superviseurs sur le terrain et 23 animateurs. Des expertises dans les domaines spécifiques seront contractées pour certaines composantes (expert genre, expert nutrition, expert financier).

La Représentation de la FAO au Niger fournira un soutien technique (avec attention particulière d'un expert en organisations paysannes, qui sera le point focal FAO pour le projet, des expertises en chaînes de valeur et plans d'affaires, experte genre, entre autres), opérationnel et administratif, ainsi qu'un soutien sur la stratégie et les activités de communication du projet.

Les Unions sont au centre des actions qui seront menées par les organisations paysannes de base et apporteront tout l'appui technique de proximité à travers les conseils agricoles conduits par leurs animateurs.

Les Organisations Paysannes de Bases : elles comptent avec des volontaires parmi leurs membres qui font le relais entre les animateurs des unions et leurs propres membres pour le suivi des activités.

Le RECA (Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger) auquel appartient Mooriben met à disposition ses locaux à Niamey, ainsi que l'appui conseil.

Des Lettres d'accord (*Letter of Agreement LoA*) seront aussi signées avec d'autres partenaires : l'Université de Tillabéri pour appuyer par la recherche dans la production de farine fortifiée et l'INRAN pour former et encadrer de nouveaux multiplicateurs de semences.

2.2 Budget

Le budget total du projet est de 2,71 millions de dollars des Etats Unis (USD) d'exécution comme décrit dans le tableau suivant.

Budget Item	(USD)
Personnel	269.509
Contracts	1.469.468

Budget Item	(USD)
Personnel	269.509
Contracts	1.469.468

Training	27.632
Travel	45.000
Expendable procurement	264.286
Non expendable equipment	125.346
Technical support services	114.834
General operating expenses	46.538
CASH services	309.593
General operating expenses- external common services	37.795
Total Budget USD	2.710.000

Le détail du budget par résultats / composantes, produits et activités est en annexe III. Les coûts par composantes sont résumés dans le tableau suivant :

Composantes	Coût
1. La Fédération Mooriben et ses Unions et OP membres à Dosso et Tillabéri sont renforcées	456.637
2. Les organisations de producteurs (Unions et OPB) ont développé des chaînes de valeurs résilientes et adaptées pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communes d'intervention	1.763.631
3: La coordination, le suivi et la capitalisation du projet sont assurés	489.732
TOTAL	2.710.000

2.3. Technologies de l'information

La diffusion de l'utilisation des technologies de l'information aussi bien au niveau des équipes de Mooriben et des unions, comme des bénéficiaires sera un objectif du projet, comme outil de soutien des Unions à ses membres. Les TIC permettront de mieux informer les membres sur l'évolution du marché, les conditions agrométéorologiques, la diffusion de conseils pratiques, etc. Le projet prévoit de renforcer les équipements en smartphones des animateurs de terrain.

Le responsable de suivi évaluation de Mooriben, avec l'appui de l'équipe de S&E de la FAO, formera les animateurs sur l'utilisation du logiciel Kobo pour la collecte de données et la réalisation des enquêtes.

De plus pour faciliter les échanges au sein du réseau (bénéficiaires, animateurs endogènes, élus et cadres) un ou plusieurs groupes whatsapp seront dédiés au projet par thématique.

Les sites en récupération pour sa mise en valeur seront géo-référenciés.

Pour les produits de communication et visibilité seront contractés à des équipes professionnelles, et l'utilisation de technologie comme les drones sera considérée pour la prise d'images.

2.4. Gestion des risques

Les risques potentiels pour le projet sont décrits dans le tableau suivant.

Description du risque	Probabilité	Impact	Mesures de mitigation
Insécurité	Moyenne	Elevé Limitation des mouvements des personnes dans certaines communes (principalement à Tillabéri); Méfiance entre les communautés et les agents de suivi et de mise en œuvre ; Déplacements forcés des populations ; L'abandon des champs et des aires de pâturage	Limitation des déplacements des personnes dans la zone en insécurité, et s'appuyer sur le personnel local (animateurs, paysans relais) Suivre les consignes de UNDSS dans les déplacements du personnel Sensibilisation sur la prévention et la gestion pacifique des conflits.
Instabilité politique	Moyenne	Moyen Arrêt des missions au niveau des ministères et de leurs services techniques Retards dans la mise en œuvre de certaines activités Instabilité au niveau des OP suite aux conflits politiques	S'appuyer sur l'expertise technique d'experts de la FAO, consultants et de la société civile pour le suivi technique d'appui.
Pandémie du COVID19	Faible	Faible Limitation du nombre de personnes dans les réunions	Respect des mesures barrières Information et sensibilisation sur la pandémie
Crise économique mondiale	Moyenne	Faible Inflation Hausse de prix de certains intrants importés	Adapter les quantités d'intrants par bénéficiaire au prix de marché. Suivre les modalités d'achats conjoints de la FAO pour obtenir des meilleures offres
Risques de sécheresse et/ou inondations	Moyenne	Moyenne Déplacement/exode des populations Dégradation des terres cultivables Perte des cheptels	Sensibilisation sur les techniques de réduction des risques dans la production agricole Promotion des semences adaptées à la sécheresse Sensibilisation sur les mesures d'adaptation et atténuation
Lourdeur et /ou lenteur dans les procédures administratives et financières.	Faible	Faible Retard dans les achats; Désintéressement des bénéficiaires Perte de confiances vis-à-vis de Mooriben	Mooriben doit maîtriser les règles de procédures administratives et financières de la FAO pour suivre le chronogramme établi Présentation à la FAO des demandes d'achats avec les spécifications techniques des équipements et intrants requis par Mooriben et ses OP en temps dû
Risque fiduciaire	Faible	Faible Détournement d'argent	Procédures d'achats de la FAO Règlement pour l'attribution du fonds de roulement établi et suivi

2.5. Suivi et Evaluation (S&E)

2.5.1. Arrangement de suivi

Le principal outil de S&E du projet est le cadre logique de résultats du projet, et ses indicateurs. La FAO est le responsable du suivi et de l'évaluation.

Le tableau de l'annexe II, cadre logique, donne un aperçu des indicateurs d'impact, des résultats et des produits du projet. La fréquence de collecte des données, les sources de vérification, les cibles des indicateurs et les progrès annuels -dans certains cas- sont également spécifiés. Pour les indicateurs dont les valeurs de référence ne sont pas connues, ils seront déterminés par une étude de référence (ligne de base) qui permettra aussi d'établir les cibles plus clairement.

Le ciblage des bénéficiaires sera établi, à travers des critères convenus avec les Unions et la Fédération Mooriben, qui prendront en compte l'équité de genre, l'inclusion sociale et la transparence, et les autorités locales seront associées au processus.

Le système de suivi des résultats comprendra l'évaluation PDM (suivi post-distribution); des enquêtes alimentaires et non alimentaires, des enquêtes sur les ménages. La collecte des données sera réalisée par un prestataire de services spécialisé indépendant sous la supervision technique de la FAO.

L'équipe de S&E de la FAO renforcera les capacités de l'équipe de S&E de Mooriben, en l'associant à la préparation des enquêtes et aux traitements des données dans un but d'apprentissage. Le projet aussi apportera des smartphones pour la collecte de données, qui resteront en possession de Mooriben pour renforcer leur système interne de S&E.

Le Centre d'Investissement supervisera une revue à mi parcours de la mise en œuvre du projet, incluant une mission de terrain menée par un expert international et un expert national et impliquant toutes les parties prenantes.

2.5.2. Évaluation des performances et rapports

Mooriben soumettra un rapport technique et financier semestriel, au plus tard le 15 juin et le 15 décembre de chaque année, qui sera revu par la FAO et validé par le Comité de Pilotage pour soumission au GAFSP, conforme au calendrier et modèle requis par le GAFSP (30 juin et 31 décembre de chaque année).

Mooriben a aussi un système interne de suivi et évaluation, à travers son réseau d'animateurs et paysans relais qui facilite le suivi et la remontée des informations de la base à la fédération:

	Personnes	Tâches	Fréquence	Responsabilité
Responsable S&E de Mooriben	1	Elaboration et supervision de l'exécution du plan de suivi évaluation	Semestrielle	Fédération
Superviseur de zone	2	Consolidation des rapports animateurs par zone	Trimestrielle	Fédération
Animateurs	23	Suivi de proximité et enquête	Trimestrielle	Union
Paysans relais	350	Suivi de proximité et remontée des informations	Mensuel	OPB

Le suivi rapproché des activités terrain sera à la charge des animateurs des unions qui, collecteront, directement ou à travers les paysans relais, les données et informations qui alimenteront des rapports trimestriels, suivant un canevas préparé par le responsable de S&E de la fédération Mooriben et sous la supervision de leur superviseur de zone. Les unions constituent un maillon important du dispositif de suivi évaluation et de rapportage.

Le calendrier de ces rapports d'avancement des activités suivra la fréquence établie et sera avancé d'au moins 15 jours au calendrier de soumission semestriel demandé par le GAFSP.

Les performances du projet seront évaluées à travers la mise à jour régulière du cadre logique contenant tous les indicateurs y compris les indicateurs clés.

Revue d'impact

Une revue d'impact (impact assessment) au niveau de ménage et au niveau de l'organisation de producteurs de base et des Unions sera conduite sous la responsabilité du Centre d'Investissement (CFI) en associant les parties prenantes du projet et en prenant pour base le cadre de résultats du projet et en s'appuyant sur les lignes de base et finale et des missions de terrain. La revue d'impact analysera les effets positifs et négatifs, prévus et imprévus, directs et indirects, primaires et secondaires, produits par une intervention (Définition du Comité d'assistance au développement de l'OCDE). La revue d'impact produira un rapport spécifique et alimentera le rapport final de la FAO.

Évaluation finale

Conformément à l'approche d'évaluation de la FAO, en vue du budget, aucune évaluation distincte du projet n'est prévue. Cependant, le projet sera potentiellement évalué selon une approche groupée, avec d'autres projets partageant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : thème et/ou approche ; zone géographique d'intervention; partenaire ressource ; et le type de crise (pour les projets E&R). Une allocation est donc réservée à titre de contribution au financement de ces évaluations programmatiques par l'OED, qui sont regroupées dans le Fonds fiduciaire pour l'évaluation de l'OED (OEDTF). Une revue finale d'impact sera réalisée sous la responsabilité de CFI comme décrit auparavant.

[**2.5.3. Comité de Plaintes**](#)

Un comité de veille et de plainte sera mis en place au niveau de chaque commune et chaque village d'intervention qui seront chargés de veiller au respect scrupuleux des engagements pris et fera remonter les plaintes selon les différents mécanismes établis et partagés en début du projet par la FAO et Mooriben. Les insuffisances dénoncées par les uns et les autres afin de permettre à l'équipe de mise en œuvre de corriger les manquements constatés. Ce comité jouera aussi un important rôle par rapport à la pérennisation des actions dans la mesure la veille continuera même au-delà du projet.

- La mise en place des comités de plainte respectera les règles de parité et d'inclusion dans chaque village et la signature des protocoles MoU de la FAO avec chaque comité établi en y incluant la liste des points focaux des comités. Les protocoles MoU signés seront partagés avec la FAO. Les comités doivent être formés sur leurs rôles et responsabilités. Un rapport de formation des comités de plainte doit impérativement être fourni en fin d'activité ;
- La sensibilisation des communautés sur les différents canaux de remontée des plaintes, notamment la ligne verte. Un discours de sensibilisation sera partagé par Mooriben et la FAO, lors du lancement des activités dans leurs unions, OPB et villages.
- La remontée immédiate de toute plainte de type harcèlement et abus sexuel, violence basée sur le genre ou protection à la FAO et la vulgarisation du numéro vert de la FAO (2919) auprès des communautés notamment en orientant les personnes vers l'affiche ligne verte postée dans les villages en langues locales et en s'appuyant sur le discours de sensibilisation.
- La présence d'un staff (idéalement MEAL) lors des activités de distribution pour la remontée des plaintes.

SECTION 3. DURABILITÉ

3.1. Renforcement des capacités

Plusieurs formations sont prévues tout au long du projet. D'une part le projet vise le renforcement de capacités de la fédération Mooriben et de ses unions à administrer et gérer de manière autonome les activités du projet, et en particulier toutes leurs actions après la clôture du projet. Ce renforcement de capacités se fait essentiellement à travers la composante 1 (activités 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.3, 1.3.2.), et également par le renforcement des capacités logistiques et opérationnelles (véhicules, équipements), et l'apprentissage des procédures administratives, de gestion économique, opérationnelles et de suivi qu'ils devront mettre en place tout au long du projet en accord avec les procédures de la FAO comme entité de supervision (planification opérationnelle et financière, préparation des dossiers d'appel d'offres ; contrôle des livraisons, etc..). D'autre part le renforcement des OPB (loi OHADA, organisationnel et de gestion) facilitera la gestion des plans opérationnels des unions. Pour atteindre les OPB, l'approche principale est la formation de formateurs. Ces formateurs étant les membres de l'équipe technique de Mooriben, des élus de la Fédération et des animateurs des unions, pour qu'ils puissent reproduire l'apprentissage acquis en formation en cascade.

C'est ainsi que des pools (cadres et animateurs) de compétences seront formés dans plusieurs domaines qui, auront la charge de répercuter en cascade les connaissances apprises, des unions, des OPB, et des membres à la base. Il y aura cependant aussi certaines formations directes aux bénéficiaires, sur des activités concrètes liées à des aspects plus techniques sur la transformation par exemple.

Le projet envisage un renforcement de compétence de tout le réseau de Mooriben (Fédération, Union et les OPB). En effet, 300 OPB seront appuyées pour se conformer à l'acte uniforme OHADA, 504 sur les principes de fonctionnement des OP selon OHADA. Cette stratégie permettra d'améliorer la gouvernance, l'accès au crédit des OPB et les unions en particulier et la Fédération en général. En effet, avec le renforcement des OPB et les unions sur la gestion et leur mise en relation avec les institutions de microfinance (IMF) et banques permettra de faciliter certainement leur accès au crédit à travers l'instauration d'un climat de confiance.

Les élus sont formés directement sur leurs rôles et responsabilités ainsi que sur certaines thématiques clés telles que le plaidoyer, le leadership et la négociation.

Aussi, l'équipe de S&E de la FAO renforcera les capacités de l'équipe de S&E de Mooriben, en l'associant à tout le S&E du projet, en particulier à la préparation des enquêtes et aux traitements des données. Cette apprentissage permettra à Mooriben d'entretenir un bon système de S&E interne au-delà de la durée du projet, pour l'ensemble de ses activités.

3.2. Emploi rural décent

La contribution du projet au travail décent se traduira par la création d'emplois parmi les petits agriculteurs et les jeunes et femmes sans terre, qui sont les bénéficiaires visés. Les opportunités d'accès aux activités du projet seront transparentes et auront des mécanismes de redevabilité et plaintes.

Les entreprises agricoles paysannes (transformation agroalimentaire ; pisciculture...) seront accompagnées à élaborer des plans d'affaires banquables. Le nombre d'emplois prévus de créer et leur rétribution prévue sera un des critères pour l'accès du financement du fonds de roulement.

La mise à disposition des terres récupérées à la disposition des femmes et des jeunes pour exploitation. Soit un hectare par personne/ménage pour les cultures pluviales (niébé, mil). La valeur de la production (avec des rendements moyens d'environ 450 kg/ha) atteindrait autour de cent cinquante mille (150 000) FCFA (environ 250 USD), ce qui est significatif pour un ménage qui ne possèderait pas d'actifs productifs précédemment.

Les activités de récupération de terres prévues, à travers du cash for work, permettront aux ménages bénéficiaires d'épargner et d'investir dans leurs moyens de vie. La rémunération du travail se fera selon les normes établies dans le pays (2000 FCFA/ jour de travail, environ 3,3 USD/jour), et les normes établies pour le type de travail (demi-lunes agricoles, banquette, etc.)

3.3. Durabilité environnementale

Le projet cherchera à développer des techniques de production environnementalement durable, en particulier des techniques d'agroécologie et d'agroforesterie.

Des activités de Restauration Naturelle Assistée (RNA) et de production de plants et reboisement des terres cultivées.

L'agroforesterie, la RNA, la protection des jardins à l'aide de la haie vive et le reboisement ou l'agroforesterie avec la plantation deux cent mille 200 000 plants /an) contribueront certainement à renforcer la couverture végétale au sein des champs. Le projet essaiera tant que possible d'utiliser des énergies renouvelables dans les actions à mettre en œuvre. Les forages seront dotés de systèmes de pompage solaire, et ce système sera aussi promu dans les infrastructures de transformation.

Associé aux 16 jardins de vie à établir dans le cadre du projet, une parcelle sera destinée au comité scolaire du village, et cela profitera aussi à l'encadrement des jeunes scolaires par les animateurs de Mooriben à découvrir les pratiques agroécologiques et la production de plants, ce qui permettra de sensibiliser les nouvelles générations à l'importance de la production durable et de la préservation de l'environnement.

3.4. Équité de genre

Comme référé dans l'analyse de la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Niger, les inégalités de genre sont engendrées par les traditions socio-culturelles et sont à la base de l'absence d'autonomie des femmes ainsi que de leur accès limité à l'éducation, à la santé reproductive, à la gestion et au contrôle des ressources productives. Dans le droit coutumier, les droits de propriété et les règles régissant la succession sont encore régis par le patriarcat et consacrent la prééminence des hommes. Au niveau local, le Niger compte désormais 1212 femmes élues sur 4 478 conseillers, soit un taux de 27,1%. Pour les postes nominatifs, le taux est en deçà du quota prévu par la législation (15% contre 30%). La représentation des femmes à l'Assemblée nationale est estimée aujourd'hui à 25.9%. Cette situation de sous-représentation se reflète aussi au niveau des organisations paysannes. La Fédération Mooriben compte avec 4 femmes dans son conseil d'Administration (composé de 13 personnes) alors que 36 303 femmes sont membres des organisations paysannes de base représentent 63% du total des membres.

Le Niger fait cependant des efforts et a établi une Stratégie pour l'Autonomisation économique de la Femme, adoptée en juillet 2017 et son plan d'action (2018–2022). Ce dernier est en cours de révision. Aussi, la Nouvelle politique foncière rurale adoptée en juin 2020 fondée sur une approche sensible au

genre avec un axe d'intervention destiné à favoriser l'accès des femmes aux terres exploitables et fertiles.

Au démarrage du projet une analyse de genre plus complète (activité 1.3.1) sera faite pour mieux identifier, comprendre et expliquer les différents rôles, besoins et possibilités des hommes et des femmes ainsi que les relations qui les unissent.

L'analyse de genre sera effectuée à deux niveaux : au niveau du village l'accent est placé sur les femmes et les hommes, les ménages et les communautés ; au niveau des organisations de producteurs, les Unions et la Fédération. Cette analyse permettra d'affiner les outils et méthodologie de formation, de sensibilisation, et de mise en œuvre en général des activités. L'analyse sera partagée à l'ensemble des partenaires du projet et autres partenaires intéressés travaillant dans la zone d'intervention.

La participation des femmes dans les formations sur plusieurs thématiques dont le leadership, plaidoyer et la négociation leur permettra faire prévaloir l'équité au sein du réseau Mooriben et ce au-delà de la durée du projet.

Pour renforcer le développement socioéconomique des femmes, le projet prévoit des investissements dans les activités menées par les femmes dont la transformation agroalimentaires (extraction d'huile ; farines améliorées) et l'élevage naisseur couplé à l'embouche. Ces actions vont permettre de renforcer l'autonomisation économique des femmes ce qui aidera aussi à renforcer leur rôle au sein du ménage et de la communauté.

3.5 Inclusion des jeunes

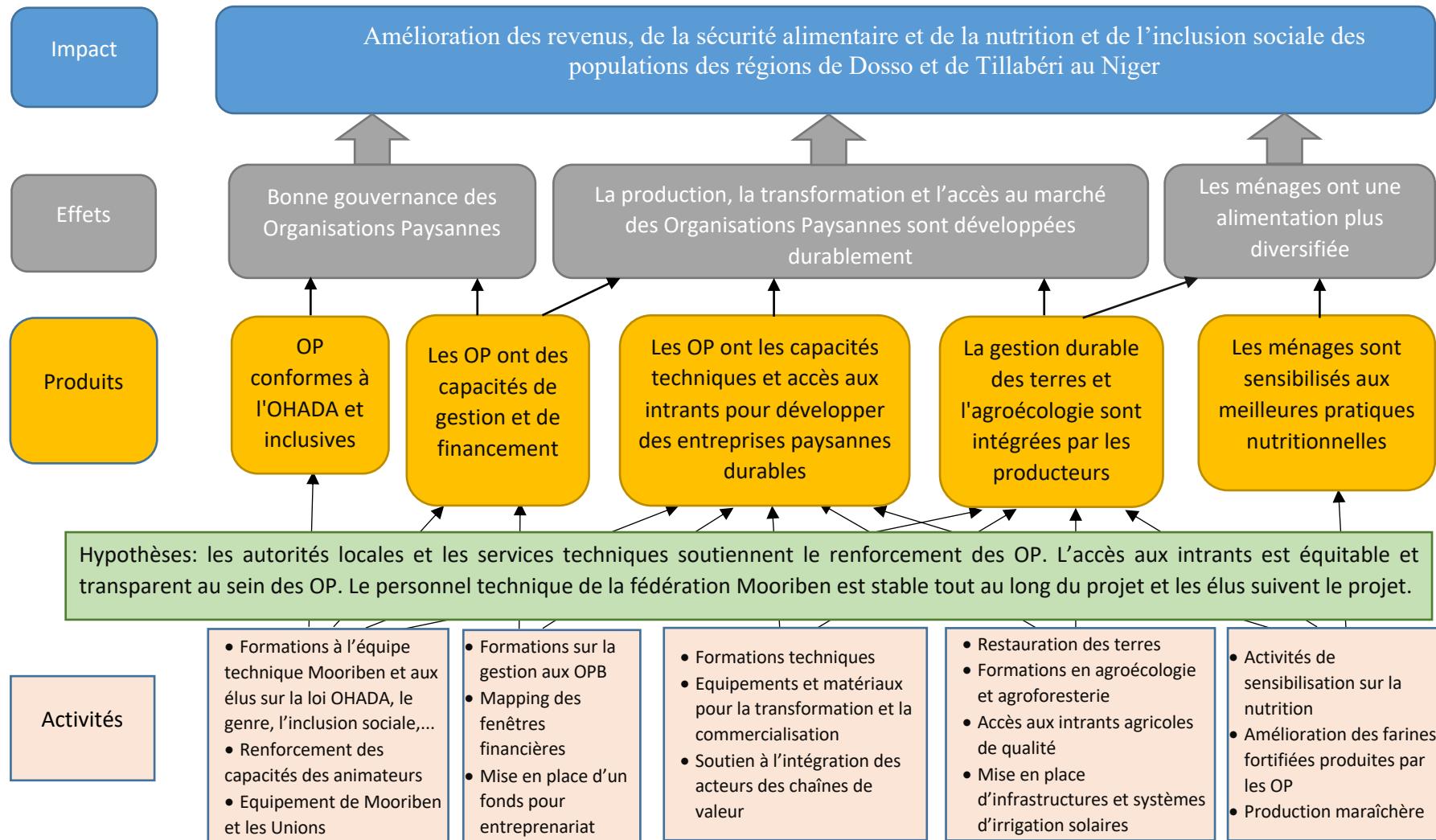
Pour faciliter l'accès des jeunes au foncier, le projet a prévu, en collaboration avec les autorités locales et les commissions foncières, de leur attribuer des terres récupérées pour la production. Cette mise à disposition se fera sous forme de prêt sur au moins 10 ans. Cette stratégie de récupération et de redistribution des terres permettra d'offrir à cette frange de la population la possibilité d'exploiter et de décider quelles spéculations cultivées sur ces terres pendant au moins dix ans. Cette mise à disposition se fera de façon sécurisée, juridiquement, à travers des contrats établis par les commissions foncières.

Dans toutes les formations dans le cadre du projet, la participation d'au moins 25% de jeunes (moins de 25 ans) sera assurée.

3.6. Inclusion des personnes pouvoir de décision en situation de handicap

Pour faciliter l'autonomisation et/ou la prise en charge des personnes handicapées, le projet prévoit de mettre à la disposition de leur ménage d'attache des « jardins de vie » d'augmenter leurs revenus, tout en améliorant leur alimentation. Une formation est prévue pour les membres des unions pour internaliser la prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées dans toutes les actions futures du réseau Mooriben et cela grâce à l'appui de CBM Niger, partenaire du projet.

Annexe I. Théorie du changement



Annexe II. Cadre logique

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Cible année 3	Moyen de vérification
Impact Le projet contribue à l'amélioration des revenus, de la sécurité alimentaire et la nutrition des populations et de l'inclusion sociale des communes de régions de Dosso et Tillabéri au Niger	Nombre de personnes bénéficiant d'avantages directs du projet (GAFSP Tier 2.2 Indicator #1) dont femmes	0	22 000 14 000	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
	Personnes bénéficiant d'un soutien au développement des capacités (GAFSP Tier 2.2 Indicator #10) dont femmes	0	22 000 14 000	Rapports d'activités et listes des participants aux formations Fiches d'évaluation (fin de formation) R : S&E : annuelle
	Taux d'amélioration des revenus annuels des ménages dans les communes d'intervention, désagrégés par sexe du chef de ménage	à établir en ligne de base	+25% (année 3)	Enquêtes R : S&E : 18 mois/ année 3
	Taux d'amélioration de la sécurité alimentaire (mesurée par le FIES – Food Insecurity 46Expérience Scale)	à établir en ligne de base	+20%	Enquêtes (lignes de base et clôture)
	Superficie agricole/terrestre (en hectare) où des pratiques agricoles intelligentes face au climat sont mises en œuvre (GAFSP Tier 2.2 Indicator #14).	0	6416	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E : annuelle
Résultat 1. La Fédération Mooriben et ses Unions et OP membres à Dosso et Tillabéri sont renforcées	Nombre d'organisations de producteurs appuyées	0	504	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
	Capacité institutionnelle des organisations appuyées mesurée par l'enregistrement/ conformité à l'OHADA	8	308	Récépissés d'immatriculation, Statuts, actes d'assemblée générale, livres de compte R : S&E F : annuelle
Produit 1.1. Les OPB sont conformes à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (OHADA), par le renforcement de leurs capacités juridiques et organisationnelles	Nombre d'OPB qui ont acquis l'immatriculation pour se conformer à la loi OHADA	0	300	Récépissés d'immatriculation R : S&E F : semestre
	Nombre de personnes bénéficiaires des formations sur la bonne gouvernance organisationnelle	0	1512	Rapports d'activités Listes de participants aux formations R : S&E F : semester

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Cible année 3	Moyen de vérification
Produit 1.2. Les Unions et les OPB appliquent une bonne gestion organisationnelle et entrepreneuriale	Nombre de OP et Unions avec des livres comptables, registre des membres, documents de gestion de stocks et les rapports annuels de gestion, actes des assemblées établies dans leurs statuts	0	308	Documents : Livres de comptes ; base de données de stocks, actes des assemblées, rapports annuels R : S&E F : annuel
Produit 1.3. Produit 1.3 : l'approche sensible au genre et l'inclusion sociale sont connues et appliquées au sein des OP membres	Nombre de personnes bénéficiant d'une formation sur les approches genre Hommes Femmes	0	1512	Rapport d'activité de la formation + liste de participants R : S&E F : semestrielle
	Nombre de femmes participant dans les organes de direction de Mooriben, des Unions et des OPB	215	270	Listes des membres des organes de direction de Mooriben, des Unions et des OPB ; actes de reconnaissance des directions élues R : S&E F : annuelle
	Nombre d'analyses de genre	0	1	Document de l'analyse de genre R : Coordonnateur du projet Fréquence : 1 ^{er} semestre
Résultat 2. Les organisations de producteurs (Unions et OPB) ont développé des chaines de valeurs résilientes et adaptées pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communes d'intervention	Nombre Entreprises/OP agroalimentaires adoptant des interventions agricoles durables ou résilientes au climat dans leurs opérations ou dans leurs chaînes d'approvisionnement	0	300	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
	Personnes soutenues par le projet dans les zones rurales accédant aux services financiers (GAFSP Tier 2 Indicator #7) Dont femmes :	0	1200 800	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
	Emploi direct créé ou généré		1200	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
Produit 2.1. Les Unions accompagnent systématiquement les OPB bénéficiaires organisées dans le développement de leurs modèles économiques, et Plans d'affaires, en vue d'assurer leur autonomisation et accès aux marchés.	Nombre d'AVEC créées	0	50	Rapports d'activités et enquêtes R : S&E F : annuelle
	Nombre de plans d'affaires élaborés	0	20	Document des Plans d'Affaires Et dossier d'analyse R : S&E F : annuelle
	Nombre de OPB bénéficiaires du fonds de roulement	0	80	Liste des OPB bénéficiaires du fonds de roulement, et documents de crédit R : S&E F : annuelle

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Cible année 3	Moyen de vérification
Produit 2.2. Les organisations de producteurs offrent à leurs membres un accès aux connaissances techniques de production innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité.	Superficies de terres récupérées (ha)	0	400	Rapports d'activités Images (drons) R : S&E F : annuelle
	Nombre de petits producteurs/transformateurs bénéficiant d'un soutien à l'amélioration de la productivité (GAFSP Tier 2.2 Indicator #3) Dont Femmes productrices / transformatrices	0	10 000 7 000	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : semestre
	Taux d'amélioration des productions agricoles (mil , niébé, arachide, sésame et riz)	0	Mil +25% ; Niébé +25% Arachide 25% Sésame 25% Riz 15% (année 3)	Evaluation des rendements (carrés de rendement) R : S&EF : annuelle
	Superficies des terres (en hectares) bénéficiant d'un soutien à la production améliorée (GAFSP Tier 2.2 Indicator # 2) Dont surfaces dotées de services d'irrigation ou de drainage nouveaux/améliorés	0 0	6416 A définir	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : semestre
	Nombre d'agriculteurs recevant des intrants ou des services sur des pratiques agricoles durables ou résilientes au climat (agriculteur) (GAFSP Tier 2.2 Indicator #13) Dont agricultrices dont agriculteurs adoptant des technologies ou des pratiques reçues	0	5350 3000 A définir	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
	Nombre d'installations de transformation, de stockage et de marché construites et/ou réhabilitées (GAFSP Tier 2.2 Indicator # 5)	0	6	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
Produit 2.3. Les organisations paysannes ont accès aux connaissances techniques de transformation innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité et qualité.	Nombre d'OP ou d'entreprises ayant accès aux connaissances techniques de transformation innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité et qualité	0	14	Rapports d'activités et d'enquêtes R : S&E F : annuelle
Produit 2.4. Les Unions et OPB améliorent leur accès aux marchés et augmentent leurs ventes	OPB qui sont aidées à accéder à de meilleures opportunités de commercialisation (agriculteur)*	0	100	Livres de vente des OPB Convention ; contrats signés R : S&E F : annuelle

Chaîne de résultats	Indicateurs	Base de référence	Cible année 3	Moyen de vérification
Produit 2.5. Les Unions et OPB accèdent à des sources de financement diversifiées	Nombre de OPB ayant bénéficié d'un nouveau partenariat pour le financement de leurs activités	0	25	Convention ; contrat R : S&E F : annuelle
Produit 2.6 Les niveaux nutritionnels sont améliorés dans les 16 villages où des jardins de vie	Personnes bénéficiant de services et de produits nutritionnels améliorés (GAFSP Tier 2.2 Indicator #12) Dont femmes	0	10 000 6 000	Enquêtes R : S&E F : annuelle
Produit 3.1. Visibilité et capitalisation des actions du projet	Nombre d'actions de visibilité réalisées	0	5	Rapport d'activités Publication Produits de communication R : S&E F : annuelle
Produit 3.2. La Coordination, la gestion et le suivi du projet sont assurés	Nombre de rapports de mise à jour complets à temps	0	6	Rapports R : S&E F : semestrielle

Annexe III: Matrice d'Engagement des parties Prenantes

1) Consultation des parties prenantes

Nom des parties prenante	Type de parties prenante	Profil du parties prenantes	Méthodologie de Consultation	Résultats de la Consultation	Délais requis (pour les plans d'engagement des parties prenantes seulement)	Commentaires
MOORIBEN	Bénéficiaire Direct	Civil Society Organization	<i>Réunion avec le Conseil d'Administration Assemblées avec les membres des Unions Réunion de travail avec l'équipe technique de Mooriben/ Identification, conception et rédaction du projet</i>	DOCUMENT DU PROJET		13 membres du Conseil d'Administration 8 Unions
	Select a stakeholder type	Select a stakeholder profile				

2) Mécanisme de réclamation⁷

⁷ La FAO a une politique de tolérance zéro sur l'exploitation et les abus sexuels (EAS), promulguée dans un Bulletin du Directeur général (DGB) 2012/70 (https://intranet.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO_Communications/dgb/1_dgb12_70.pdf) et renforcée par la suite par les circulaires administratives (AC) 2013/27 (https://intranet.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO_Communications/ac/AC13_27.pdf) et 2018/02 (https://intranet.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO_Communications/ac/AC18_02_21_Feb_2018.pdf) qui présentent les principes directeurs, les responsabilités, la portée et les processus de traitement des cas d'EAS. Plus récemment (AC) 21/04 a exigé l'évaluation EAS de tout le personnel de la FAO pour promouvoir un recrutement sûr (https://intranet.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO_Communications/ac/AC_2021-04.pdf#).

L'évaluation EAS de tous les partenaires opérationnels est obligatoire en vertu du Protocole des Nations Unies sur les partenaires opérationnels (2018) et en 2021, l'EAS fera partie des registres des risques nationaux de la FAO, ce qui oblige les programmes de la FAO à effectuer des analyses de risques d'EAS et à élaborer des stratégies d'atténuation des EAS au niveau national. Ce processus devrait inclure une catégorisation des interventions et des modalités de mise en œuvre par niveau d'importance du risque. Les FAOR et les responsables des programmes et projets sont tenus d'intégrer les considérations d'EAS dans la conception de l'évaluation des besoins et des nouvelles propositions de projet, y compris l'identification des risques d'EAS spécifiques à une activité et des mesures d'atténuation d'EAS associées.

Les activités de prévention d'EAS, y compris l'engagement et la communication avec les bénéficiaires, les partenaires et les fournisseurs, sont obligatoires. Des examens réguliers des projets en cours pour s'assurer que les risques d'EAS spécifiques à l'activité sont pris en compte et que des mesures d'atténuation d'EAS connexes sont élaborées et mises en œuvre, sont nécessaires pour

Information sur le Point Focal	Le point focal pour le règlement des plaintes est Latifa Moulaye, Experte redevabilité et PEAS de FAO Niger La FAO Niger compte aussi avec un opérateur de centre d'appel, conjoint avec le PAM, dédié aux réclamations et aux commentaires pour tous les projets de la FAO Niger.
Contact détaillé	Latifa MOULAYE ZEIDANE Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Avenue du Fleuve Niger 1327, PL040 - Plateau I 11246 Niamey <u>Email : latifa.moulaye@fao.org</u> <u>Tel : +227 82816298</u>
Expliquer comment le mécanisme de règlement des griefs a été communiqué aux intervenants	Le numéro de téléphone de la « ligne verte » et le mécanisme de règlement des griefs seront partagés avec les membres de Mooriben et le reste des intervenants. Cela se fera par SMS/téléphone. Le mécanisme sera également partagé lors de la réunion de lancement du projet. Ensuite, lors de la mobilisation communautaire, ces informations seront également partagées avec les membres des OPB.

garantir que les mesures d'atténuation d'EAS conçues sont mises en pratique pendant la mise en œuvre du projet. Les FAORs et les responsables des programmes et projets de tous les secteurs sont tenus de surveiller et d'examiner régulièrement l'efficacité des mesures d'atténuation de l'EAS conçues et de rapporter tout défi rencontré dans la mise en œuvre.

Annexe IV: Plan de travail

Résultat/ produit/ activité	2024						2025						2026						2027				
	M	A	M	J	JL	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	JL	A	S	O	N	D	J
Résultat 1. La Fédération Mooriben et ses Unions et OP membres à Dosso et Tillabéri sont renforcées																							
Produit 1.1. Les OPB sont conformes à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (OHADA), par le renforcement de leurs capacités juridiques et organisationnelles																							
Activité 1.1.1. Appui à la réalisation d'une situation de référence organisationnelle, financière et économique des OPB ciblées (300), en partant d'un diagnostic participatif																							
Activité 1.1.2. Appui à 300 OPB de base pour se conformer à l'acte OHADA, et renforcement des membres de 504 OPB (membres de 8 unions) sur les règles et les principes de fonctionnement des organisations paysannes.																							
Activité 1.1.3. Renforcement des capacités des techniciens et des membres du conseil d'administration des unions et de la fédération sur leurs rôles et responsabilités.																							
Produit 1.2. Les Unions et les OPB appliquent une bonne gestion organisationnelle et entrepreneuriale																							
Activité 1.2.1. Renforcement de la gestion économique et financière des OP de base, des unions ainsi que de la fédération MOORIBEN (inclus hardware + software)																							
Activité 1.2.2. Renforcement de 400 personnes dont 300 femmes sur le leadership, le plaidoyer et négociation																							
Activité 1.2.3. Elaboration des Plans opérationnels des 8 unions																							
Activité 1.2.4. Développer l'apprentissage entre pairs à travers des voyages d'échanges entre Unions																							
Produit 1.3. L'approche sensible au genre et l'inclusion sociale sont connues et appliquées au sein des OP membres																							

	2024	2025	2026	2027
Activité 1.3.1. Renforcement des capacités aux OP sur les approches sensibles au genre et l'inclusion sociale				
Activité 1.3.2. Renforcement des capacités pour la gestion non violente des conflits relatives à l'accès et à la gestion des ressources naturelles				
Activity 1.3.3. Renforcement des capacités des membres pour prendre en compte l'inclusion sociale des personnes avec des capacités différentes dans les actions de développement (CBM)				
Résultat 2. Les organisations de producteurs (Unions et OPB) ont développé des chaînes de valeurs résilientes et adaptées pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communes d'intervention				
Produit 2.1. Les Unions accompagnent systématiquement les OPB bénéficiaires organisées dans le développement de leurs modèles économiques, et Plans d'affaires, en vue d'assurer leur autonomisation et accès aux marchés.				
Activité 2.1.1. Réalisation d'études de marché au niveau local, régional et national (exemples pré-identifiés de chaînes de valeur : pisciculture ; farines fortifiées à base d'ingrédients locaux ; niébé ; sésame ; riz transformé, huile d'arachide et ses dérivés)				
Activité 2.1.2. Élaboration/ révision de Plans d'affaires au niveau des Unions et OPB				
Activité 2.1.3. Financement des initiatives des OPB, en particulier gérer par des femmes (après analyse de leur plan d'affaire).				
Activité 2.1.4. Création et accompagnement d'Associations Villageoises d'Epargne et Crédit (AVEC)				
Produit 2.2. Les organisations de producteurs offrent à leurs membres un accès aux connaissances techniques de production innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité				
Activité 2.2.1. Renforcement à travers les Unions et les OPB des capacités des producteurs agricoles à récupérer				

	2024	2025	2026	2027
et protéger, et améliorer leurs actifs productifs (restauration de terres, RNA, production de plants agro-forestiers et plantations)				
Activité 2.2.2. Développement d'une pisciculture plus résiliente et rentable				
Activité 2.2.3. Développement de l'agriculture intelligente face au climat et à l'agroécologie et à l'intégration de nouvelles technologies, pour une meilleure intégration des chaînes de valeur alimentaires				
Activité 2.2.4. Développement de l'élevage des petits ruminants.				
Activité 2.2.5 Renforcement des capacités des OPB de la filière semencière à Falwel (Dosso) et à Tera (Tillabéri)				
Produit 2.3. Les organisations paysannes ont accès aux connaissances techniques de transformation innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité et qualité				
Activité 2.3.1. Appui aux activités de transformation des OPB sur les chaînes de valeur agroalimentaires, en intégrant de nouvelles technologies.				
Produit 2.4. Les Unions et OPB améliorent leur accès aux marchés et augmentent leurs ventes				
Activité 2.4.1. Appui à la commercialisation des OPB et Unions				
Activité 2.4.2 Promotion /facilitation /renforcement des partenariats commerciaux entre les OP et le secteur privé				
Produit 2.5. Les Unions et OPB accèdent à des sources de financement diversifiées				
Activité 2.5.1. Elaborer un mapping des sources financières au Niger dans le secteur agricole et l'agro-transformation.				
Activité 2.5.2. Favoriser la diversification du financement externe des OPB et Unions				
Produit 2.6 Les niveaux nutritionnels sont améliorés dans les 16 villages où des jardins de vie				

	2024	2025	2026	2027
Activité 2.6.1. Mise en place de jardins de vie dans 16 villages (2 villages par commune d'intervention).				
Activité 2.6.2. Education nutritionnelle aux ménages participants dans les jardins de vie et aux écoles des villages concernés.				
Résultat 3: La coordination, le suivi et la capitalisation du projet sont assurés				
Produit 3.1. Visibilité et capitalisation des actions du projet				
Activité 3.1.1. Identifier, élaborer et imprimer des fiches de bonnes pratiques des actions du projet				
Activité 3.1.2. Identification de cas de succès des activités mises en œuvre par le projet, et réalisation de produits audiovisuels avec des histoires de succès qui soient témoins de l'impact de l'amélioration de la résilience des ménages et de la vie associative				
Activité 3.1.3 Communication et visibilité				
Produit 3.2. La Coordination, la gestion et le suivi du projet sont assurés				
Activité 3.2.1. Coordination au niveau central et régional (équipe de coordination Mooriben -FAO)				
Activité 3.2.2. Gestion administrative et financière du projet				
Activité 3.2.3. Mise en place du Système de suivi et évaluation et missions de suivi conjointes FAO-Mooriben sur le terrain				
Activité 3.2.4. Ateliers de lancement et de clôture				
Activité 3.2.5. Revue mi-terme et évaluation finale				
Activité 3.2.6. Reporting				

Annexe V – Budget détaillé par résultats, produits et activités

	BUDGET	Total USD
Résultat 1. La Fédération Mooriben et ses Unions et OP membres à Dosso et Tillabéri sont renforcées		456.637
Produit 1.1. Les OPB sont conformes à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (OHADA), par le renforcement de leurs capacités juridiques et organisationnelles		164.074
Activité 1.1.1. Appui à la réalisation d'une situation de référence organisationnelle, financière et économique des OPB ciblées (300), en partant d'un diagnostic participatif	69.241	
Activité 1.1.2. Appui à 300 OPB de base pour se conformer à l'acte OHADA, et renforcement des membres de 504 OPB (membres de 8 unions) sur les règles et les principes de fonctionnement des organisations paysannes.	51.391	
Activité 1.1.3. Renforcement des capacités des techniciens et des membres du conseil d'administration des unions et de la fédération sur leurs rôles et responsabilités.	43.441	
Produit 1.2. Les Unions et les OPB appliquent une bonne gestion organisationnelle et entrepreneuriale		206.165
Activité 1.2.1. Renforcement de la gestion économique et financière des OP de base, des unions ainsi que de la fédération MOORIBEN (inclus hardware+software)	104.991	
Activité 1.2.2. Renforcement de 400 personnes dont 300 femmes sur le leadership, le plaidoyer et négociation	34.541	
Activité 1.2.3. Elaboration des Plans opérationnels des 8 unions	48.691	
Activité 1.2.4. Développer l'apprentissage entre pairs à travers des voyages d'échanges entre Unions	17.941	
Produit 1.3. L'approche sensible au genre et l'inclusion sociale sont connues et appliquées au sein des OP membres		86.399
Activité 1.3.1. Renforcement des capacités aux OP sur les approches sensibles au genre et l'inclusion sociale	40.549	
Activité 1.3.2. Renforcement des capacités pour la gestion non violente des conflits relatives à l'accès et à la gestion des ressources naturelles	45.849	
Activity 1.3.3. Capacity building of members on how to take into account the social inclusion of people with disabilities in development actions (CBM)	CBM	
Résultat 2. Les organisations de producteurs (Unions et OPB) ont développé des chaînes de valeurs résilientes et adaptées pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communes d'intervention		1.763.631
Produit 2.1. Les Unions accompagnent systématiquement les OPB bénéficiaires organisées dans le développement de leurs modèles économiques, et Plans d'affaires, en vue d'assurer leur autonomisation et accès aux marchés.		343.349
Activité 2.1.1. Réalisation d'études de marché au niveau local, régional et national (exemples pré-identifiés de chaînes de valeur : pisciculture ; farines fortifiées à base d'ingrédients locaux ; niébé ; sésame ; riz transformé, huile d'arachide et ses dérivées)	44.500	
Activité 2.1.2. Élaboration/ révision de Plans d'affaires au niveau des Unions et OPB	26.449	
Activité 2.1.3. Financement des initiatives des OPB, en particulier gérée par des femmes (après analyse de leur plan d'affaire).	245.617	

	BUDGET	Total USD
	Activité 2.1.4. Création d'Association Villageoise d'Epargne et Crédit (AVEC)	26.783
Produit 2.2. Les organisations de producteurs offrent à leurs membres un accès aux connaissances techniques de production innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité		888.949
	Activité 2.2.1. Renforcement à travers les Unions et les OPB des capacités des producteurs agricoles à récupérer et protéger, et améliorer leurs actifs productifs (restauration de terres, RNA, production de plants agro-forestiers et plantations)	294.075
	Activité 2.2.2. Développement d'une pisciculture plus résiliente et rentable	71.608
	Activité 2.2.3. Développement de l'agriculture intelligente face au climat et à l'agroécologie et à l'intégration de nouvelles technologies, pour une meilleure intégration des chaînes de valeur alimentaire	192.559
	Activité 2.2.4. Développement de l'élevage des petits ruminants.	249.122
	Activité 2.2.5 Renforcement des capacités des OPB de la filière semencière à Falwel (Dosso) et à Tera (Tillabéri)	81.585
Produit 2.3. Les organisations paysannes ont accès aux connaissances techniques de transformation innovantes et résilientes, qui leur permettent d'améliorer leur productivité et qualité		106.491
	Activité 2.3.1. Appui aux activités de transformation des OPB sur les chaînes de valeur agroalimentaires, en intégrant de nouvelles technologies.	106.491
Produit 2.4. Les Unions et OPB améliorent leur accès aux marchés et augmentent leurs ventes		45.550
	Activité 2.4.1. Appui à la commercialisation des OPB et Unions	25.250
	Activité 2.4.2 Promotion/facilitation/renforcement des partenariats commerciaux entre les OP et le secteur privé	20.300
Produit 2.5. Les Unions et OPB accèdent à des sources de financement diversifiées		22.700
	Activité 2.5.1. Elaborer un mapping des sources financières au Niger dans le secteur agricole et l'agro-transformation.	12.400
	Activité 2.5.2. Favoriser la diversification du financement externe des OPB et Unions	10.300
Produit 2.6 Les niveaux nutritionnels sont améliorés dans les 16 villages où des jardins de vie		356.591
	Activité 2.6.1. Mise en place de jardins de vie dans 16 villages (2 villages par commune d'intervention).	322.091
	Activité 2.6.2. Education nutritionnelle aux ménages participants dans les jardins de vie et aux écoles des villages concernés.	34.500
Résultat 3: La coordination, le suivi et la capitalisation du projet sont assurés		489.732
Produit 3.1. Visibilité et capitalisation des actions du projet		38.808
	Activité 3.1.1. Identifier, élaborer et imprimer des fiches de bonnes pratiques à partir des actions du projet	17.600
	Activité 3.1.2. Identification de cas de succès des activités mises en œuvre par le projet, et réalisation de produits audiovisuels avec des histoires de succès qui soient témoins de l'impact de l'amélioration de la résilience des ménages et de la vie associative	15.958
	Activité 3.1.3 Communication et visibilité	5.250
Produit 3.2. La Coordination, la gestion et le suivi du projet sont assurés		450.924

	BUDGET	Total USD
	Activité 3.2.1. Coordination au niveau central et régional (équipe Mooriben-FAO)	144.008
	Activité 3.2.2. Gestion administrative et financière du projet	77.982
	Activité 3.2.3. Système de suivi et évaluation (établissement de ligne de base et finale, etc.) et missions de suivi conjointe FAO-Mooriben sur le terrain	78.306
	Activité 3.2.4. Atelier de lancement et de clôture	18.956
	Activité 3.2.5. Revue à mi-parcours et finale	113.716
	Activité 3.2.6. Reporting	17.956
Total général (résultats 1+2+3)		2.710.000

Annexe VI: Gestion des risques

Section A: Risques liés au Projet

Description du risque	Probabilité	Impact	Mesures de mitigation	Responsable
Insécurité	Moyenne	Elevé Limitation des mouvements des personnes dans certaines communes (principalement à Tillabéri); Méfiance entre les communautés et les agents de suivi et de mise en œuvre ; Déplacements forcés des populations ; L'abandon des champs et des aires de pâturage	Limitation des déplacements des personnes dans la zone en insécurité, et s'appuyer sur le personnel local (animateurs, paysans relais) Suivre les consignes de UNDSS dans les déplacements du personnel Sensibilisation sur la prévention et la gestion pacifique des conflits.	FAO Mooriben
Instabilité politique	Élevée	Moyen Arrêt des missions au niveau des ministères et de leurs services techniques Retards dans la mise en œuvre de certaines activités Instabilité au niveau des OP suite aux conflits politiques	S'appuyer sur l'expertise technique d'experts de la FAO, consultants et de la société civile pour le suivi technique d'appui.	FAO Mooriben
Pandémie du COVID19	Faible	Faible Limitation du nombre de personnes dans les réunions	Respect des mesures barrières Information et sensibilisation sur la pandémie	Mooriben
Crise économique mondiale	Moyenne	Faible Inflation Hausse de prix de certains intrants importés	Adapter les quantités d'intrants par bénéficiaire au prix de marché. Suivre les modalités d'achats conjoints de la FAO pour obtenir des meilleures offres	FAO
Risques de sécheresse et/ou inondations	Moyenne	Moyenne Déplacement/exode des populations Dégradation des terres cultivables Perte des cheptels	Sensibilisation sur les techniques de réduction des risques dans la production agricole Promotion des semences adaptées à la sécheresse Sensibilisation sur les mesures d'adaptation et atténuation	Mooriben FAO
Lourdeur et /ou lenteur dans les procédures administratives et financières.	Faible	Faible Retard dans les achats; Désintéressement des bénéficiaires Perte de confiances vis-à-vis de Mooriben	Mooriben doit maîtriser les règles de procédures administratives et financières de la FAO pour suivre le chronogramme établi Présentation à la FAO des demandes d'achats avec les spécifications techniques des	Mooriben FAO

			équipements et intrants requis par Mooriben et ses OP en temps dû Renforcement des capacités de gestion de projet de la part de Mooriben	
Risque fiduciaire	Faible	Faible Détournement d'argent	Procédures d'achats de la FAO Règlement pour l'attribution du fonds de roulement établi et suivi	FAO

Section B: Risques environnementaux et sociaux du projet

Risques Identifiés	Classification du risque	Description du risque dans le projet	Mesures d'atténuation	Indicateurs	Progrès sur les mesures d'atténuation
Risque social	Faible	L'autonomisation des femmes et des jeunes peut créer des dynamiques de genre tendues au sein des ménages et des communautés.	L'approche de renforcement des OP sera sensible au genre, sensibilisant les hommes et les femmes à la valeur de femmes leaders fortes. La formation au leadership comprendra également des opportunités de développement du leadership masculin et une réflexion sur la dynamique de genre.	Nombre ventilé par sexe de participants à la formation de développement du leadership. Nombre d'hommes impliqués dans des événements de sensibilisation sur le genre	La sensibilisation à l'autonomisation des femmes a été accrue parmi les participants, hommes et femmes. La valeur des femmes leaders fortes a été explicitée et les participants ont été familiarisés avec l'approche du projet en matière d'autonomisation des femmes. Ils étaient satisfaits de cette approche et souhaitaient la mettre en œuvre à l'avenir.
Risque environnemental	faible	Le projet n'achètera pas directement de pesticides	Le projet offrira des formations et accompagnement sur la production agroécologique	Nombre d'agriculteurs membres des OP formés dans les pratiques agroécologiques	Les bonnes pratiques agricoles ont été partagées et les risques liés à l'utilisation de pesticides ont été expliqués, ainsi que les alternatives biologiques.

Annexe VII. Termes de références du personnel principal

Coordonnateur/rice Mooriben du projet

- Être le point focal de Mooriben avec l'équipe du projet de l'Entité de Supervision (FAO)
- Coordonner et superviser l'ensemble de l'équipe technique de Mooriben pour la mise en œuvre des activités
- Superviser le suivi des activités et l'exécution budgétaire du projet
- Coordonner les actions du projet avec les autres partenaires du projet : Unions, ministères et leurs services techniques déconcentrés, CBM, Université de Tillabéri.
- Assurer le contrôle de qualité des consultations
- Assurer le rapportage semestriel pour soumission au Conseil d'Administration de Mooriben, à la FAO et au Comité de Pilotage
- Assurer avec le Responsable administratif et financier de Mooriben la préparation et la soumission des plans, budgets et rapports financiers.

Le coordinateur sera à temps plein sur le projet et pris en charge à 100% par le financement GAFSP

Responsable des opérations techniques de Mooriben :

- Planification annuelle de la mise en œuvre des activités ;
- Élaboration des TDR et modules de formation prévus des différentes thématiques, avec l'appui du reste de personnel dans chaque thématique de Mooriben
- Cordonner la mise en place des jardins de vie, en collaboration avec CBM
- Superviser le processus de la réalisation d'une situation de référence organisationnelle, financière et économique des OPB
- Superviser l'appui à 300 OPB de base pour se conformer à l'acte l'OHADA, et renforcement des membres de 504 OPB

Le responsable des opérations techniques est pris en charge par Mooriben, et travaillera pour le projet à temps partiel 50%

Responsable Mooriben de suivi-évaluation :

- Cordonner avec le partenaire et appuyer le Plan de suivi et évaluation du projet
- Responsable de l'établissement des listes de ciblage/ bénéficiaires du projet
- Participer aux formations de S&E aux enquêteurs du Plan de S&E du projet
- Etablir des carrés de rendement des cultures appuyées par le projet (en suivant les normes et échantillonnage proposée par le S&E du projet et les services techniques)
- Former les animateurs de Mooriben sur la collecte de données
- Etablir et superviser la mise en œuvre du plan de suivi évaluation interne de Mooriben
- Planifier et organiser la collecte régulière de données
- Établir une base de données
- Analyser les données collectées
- Suivi des activités et rapportage au Comité de Pilotage et à l'entité de supervision, en accord avec le calendrier établi par le GAFSP

Le responsable de suivi évaluation est pris en charge à 50% par le financement GAFSP

Expert/e en gestion de l'environnement

- Planifier et coordonner l'installation et le suivi des pépinières de plants fruitiers et forestiers
- Renforcer les capacités sur l'éducation environnementale, en particulier dans les villages où sont installées des pépinières
- Planifier et coordonner les opérations de CES/DRS, RNA et plantation en collaboration avec les Services Techniques Décentralisés de l'Environnement
- Cordonner le renforcement de capacité dans le domaine de l'environnement des centres agroécologie pilotes
- Superviser le renforcement des capacités pour la gestion non violente des conflits relatifs à l'accès et à la gestion des ressources naturelles partagées

L'expert environnemental sera à mi-temps sur le projet et 50% de son salaire est pris en charge par Mooriben

Expert/e agroéconomiste

- Superviser le renforcement de la gestion économique et financière des OP de base, des unions ainsi que de la fédération MOORIBEN
- Superviser le renforcement des capacités des OPB de la filière semencière
- Superviser l'appui aux activités de transformation des OPB sur les chaînes de valeur agroalimentaires, en intégrant de nouvelles technologies
- Superviser le processus de mise en place et le recouvrement des crédits (fonds de roulement et élevage naisseur)
- Fournir un accompagnement technique aux Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC);
- Identifier les besoins de formation sur les activités génératrices de revenus et élaborer les TdR pour appui externe ;

L'expert agroéconomiste est à temps plein sur le projet et son salaire est pris en charge par Mooriben

Responsable administratif et financier (RAF) de Mooriben:

Il sera le responsable de la gestion financière de la Lettre d'Accord signé avec la FAO pour le projet GAFSP

- Panification et suivi de la trésorerie de l'ensemble de la Lettre d'Accord avec la FAO (LoA);;
- Elaborer et valider conjointement avec le Coordinateur du projet les demandes de décaissement des fonds pour signature par le Président de la Fédération;
- Elaborer les rapports financiers conformément au calendrier établi dans la LoA.
- Tenir la comptabilité de Mooriben selon les normes et à jour;
- Élaborer les fiches de salaires, tenir des dossiers du personnel, gestion des contrats ;
- Établir des décomptes trimestrielle CNSS et impôts ;
- Appuyer les unions de Fédération dans la gestion comptable et l'élaboration des rapports financiers ;
- Participer aux formations sur la gestion aux Unions et OPB dans le cadre du projet.
- Appuyer au choix des fournisseurs.

Le RAF travaillera à mi-temps sur le projet et 50% de son salaire sera pris en charge par le financement GAFSP

Caissier/ ère de Mooriben:

- Gérer la caisse menue dépenses
- Tenir les livres de caisse et banque
- Réceptionner et classer les pièces justificatives
- Inventorier la caisse
- Etablir les chèques
- Régler la CNSS de l'UITS, BIC et TVA

La caissière travaillera à mi-temps sur le projet et son salaire sera pris en charge à 50% par le financement GAFSP

Logisticien/ ne de Mooriben

Responsables de la gestion du matériel et de la réception et suivi de la distribution des intrants achetés dans le cadre du projet.

- Tenir des inventaires des investissements matériels et équipements (indiquer la valeur et la date de réception, fournisseur, le lieu d'affectation, l'état)
- Tenir des fiches de suivi des véhicules
- Superviser les chauffeurs et le gardien.

Elle travaillera à mi-temps et son salaire sera pris en charge à 50% par le financement GAFSP

Animateur (23)

- Sensibilisation des populations sur les actions et objectifs du projet
- Appui opérationnel et technique sur le terrain à l'exécution des activités du projet, au niveau des unions et des OPB
- Suivi de proximité des actions du projet
- Coordination sur le terrain avec les agents communaux de l'agriculture, l'environnement, etc.
- Rapportage mensuel au responsable de suivi et évaluation

Les fonds GAFSP financeront 16 animateurs, les 7 autres étant pris en charge par CBM.

ANNEXE VIII. OBLIGATIONS DE LA FAO ET DU GOUVERNEMENT

- a) La présente Annexe énonce les conditions de base dans lesquelles la FAO fournira son assistance au Gouvernement dans la mise en œuvre du Projet joint.
- b) La responsabilité de la réalisation des objectifs fixés par le Projet incombe conjointement au Gouvernement et à la FAO.

OBLIGATIONS DE LA FAO

1. Il incombera à la FAO de fournir son assistance avec diligence et efficacité, tel que prévu dans le descriptif du Projet. Le Gouvernement et la FAO agiront en étroite concertation sur tous les aspects du Projet.
2. L'assistance prévue dans le cadre du Projet sera mise à la disposition du Gouvernement, ou de toute entité désignée dans le descriptif du Projet, et sera fournie et reçue: i) conformément aux décisions pertinentes des organes directeurs de la FAO et aux dispositions constitutionnelles et budgétaires pertinentes de l'Organisation; et ii) à condition que la FAO reçoive la contribution nécessaire du partenaire fournisseur de ressources. La FAO déboursera les fonds reçus du Partenaire fournisseur de ressources conformément à ses règlements, règles et politiques. Tous les comptes et états financiers seront exprimés en dollars des États-Unis et seront soumis exclusivement aux procédures de vérification intérieures et extérieures des comptes prescrites par le Règlement financier et autres règles et directives de la FAO.
3. Les responsabilités incombant à la FAO concernant la gestion financière et l'exécution du Projet sont définies dans le descriptif du Projet. La FAO pourra, en consultation avec le Gouvernement, décider de mettre en œuvre certaines composantes du Projet par l'intermédiaire de partenaires choisis conformément à ses procédures. Ces partenaires auront la responsabilité principale de la réalisation de résultats et activités spécifiques du Projet, en conformité avec les règles et règlements du partenaire concerné, et en se pliant aux mesures de suivi et de surveillance, et notamment d'audit, de la FAO.
4. L'assistance fournie directement par la FAO au titre du Projet (y compris les services d'assistance technique et/ou les services de surveillance et de suivi) sera mise en œuvre conformément aux règlements, règles et politiques de la FAO, notamment en ce qui concerne le recrutement, les déplacements, les traitements et émoluments du personnel national et international recruté par la FAO, l'achat de services, de fournitures et de matériel, et la sous-traitance. Les candidatures pour des postes techniques internationaux de haut niveau auprès de la FAO seront soumises au Gouvernement pour approbation conformément aux procédures de la FAO.
5. Le matériel acquis par la FAO restera la propriété de celle-ci pour la durée du Projet. Le Gouvernement a la charge de conserver en lieu sûr le matériel qui lui sera confié avant la fin du projet. La FAO décidera, en consultation avec le Gouvernement et le Partenaire fournisseur de ressources, de la destination finale du matériel acheté au titre du Projet.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

6. Afin d'assurer l'exécution rapide et efficace du projet, le Gouvernement accordera à la FAO, à son personnel et à toute autre personne assurant des services pour le compte de la FAO, les facilités nécessaires, notamment:

- i) la délivrance rapide et gratuite des visas et permis requis;

- ii) toutes les autorisations requises pour l'importation et, le cas échéant, pour la réexportation d'équipement, de matériel et de fournitures devant être utilisés dans le cadre du Projet, et l'exonération de tout droit de douane ou autre taxe ou redevance qui pourrait être appliquée à de telles importations ou réexportations;
 - iii) l'exonération de tout impôt sur les ventes ou de toute autre taxe sur l'achat sur place d'équipement, de matériel et de fournitures devant être utilisés dans le cadre du Projet;
 - iv) toutes les autorisations nécessaires à l'importation de biens appartenant au personnel de la FAO ou à d'autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO et destinés à l'usage personnel des intéressés, ainsi qu'à la réexportation desdits biens;
 - v) le dédouanement rapide de l'équipement, du matériel, des fournitures et des biens mentionnés aux alinéas (ii) et (iv) ci-dessus.
7. Le Gouvernement appliquera à la FAO, à ses biens, fonds et avoirs, ainsi qu'à ses fonctionnaires et à toute autre personne assurant des services pour le compte de celle-ci dans le cadre du Projet: i) les dispositions de la Convention sur les priviléges et immunités des institutions spécialisées; et ii) le taux de change en vigueur dans le système des Nations Unies. Les personnes assurant des services pour le compte de la FAO comprennent toutes les organisations, entreprises ou autres entités que la FAO désignera pour participer à l'exécution du Projet.
8. Le Gouvernement répondra à toute réclamation que des tiers pourraient formuler à l'encontre de la FAO, de son personnel ou de toute autre personne assurant des services pour son compte, dans le cadre du Projet, et les mettra hors de cause en cas de réclamation ou responsabilité résultant de l'exécution du Projet, sauf si le Gouvernement et la FAO conviennent que ladite réclamation ou responsabilité résulte d'une négligence grave ou d'une faute intentionnelle des intéressés.
9. Le Gouvernement sera responsable du recrutement, des traitements, des émoluments et des prestations de sécurité sociale de son propre personnel national affecté au Projet. Il fournira par ailleurs les installations et les fournitures indiquées dans le descriptif du Projet, telles que requises pour le Projet et lorsque celui-ci l'exigera. Il donnera au personnel de la FAO, au Partenaire fournisseur de ressources et aux personnes agissant pour leur compte l'accès aux bureaux et aux sites affectés au Projet ainsi qu'à tout matériel ou document relatif au Projet, et fournira tout renseignement utile à ces personnes.

RAPPORTS ET ÉVALUATION

10. La FAO présentera des rapports au Gouvernement (et au Partenaire fournisseur de ressources) suivant le calendrier défini dans le descriptif du Projet.
11. Le Gouvernement accepte que la FAO diffuse des informations, telles que des descriptions du Projet, les objectifs fixés et les résultats atteints, aux fins d'informer et d'instruire le public. Les droits de brevet, les droits d'auteur et tout autre droit de propriété intellectuelle sur tout élément du contenu de l'assistance fournie par la FAO au titre du présent Projet, et sur les découvertes résultant de celle-ci, appartiennent à la FAO. La FAO concède au Gouvernement, par le présent Accord, une licence gratuite et non exclusive aux fins de l'utilisation, de la publication, de la traduction et de la distribution, dans les sphères privées ou publiques, desdits éléments ou découvertes au sein du pays et à des fins non commerciales. Conformément aux exigences de certains partenaires fournisseurs de ressources, la FAO se réserve le droit de mettre certaines informations ou certains rapports dans le domaine public.
12. Le Projet fera l'objet d'une évaluation indépendante, selon les modalités dont conviendront le Gouvernement, le Partenaire fournisseur de ressources et la FAO. Le rapport d'évaluation sera mis à la disposition du public, conformément aux politiques applicables, avec la réponse de la Direction. La FAO est autorisée à établir un résumé succinct du rapport en vue de diffuser largement ses principaux

résultats, les questions qui se posent, les leçons à tirer et les recommandations, et pour utiliser le rapport de façon judicieuse afin d'alimenter les études de synthèse sur l'évaluation.

DISPOSITIONS FINALES

13. Tout litige ou différend découlant directement ou indirectement du Projet ou du présent Accord, sera réglé à l'amiable au moyen de consultations, ou par tout autre moyen dont conviendront le Gouvernement et la FAO.

14. Aucune disposition du présent Accord ou de tout document ou activité lié au Projet ou y afférent ne saurait être interprétée comme: i) une renonciation directe ou indirecte aux priviléges et immunités de la FAO; ii) l'acceptation, par la FAO, de se soumettre à la législation d'un quelconque pays; ou iii) l'acceptation par la FAO de la compétence des tribunaux d'un quelconque pays concernant les litiges découlant des activités d'assistance menées au titre du Projet.

15. Le présent Accord peut être amendé ou résilié par accord mutuel écrit des parties. La résiliation prend effet soixante jours après la réception, par l'une des parties, de la notification écrite de l'autre partie en ce sens. En cas de résiliation, les obligations qui incombent aux parties au titre du présent Accord resteront en vigueur après l'extinction de celui-ci dans la mesure nécessaire pour permettre l'achèvement des activités dans de bonnes conditions ainsi que le retrait du personnel, des fonds et des biens de la FAO.

16. Le présent Accord entrera en vigueur à compter de la date de sa signature par les représentants dûment autorisés des deux parties.